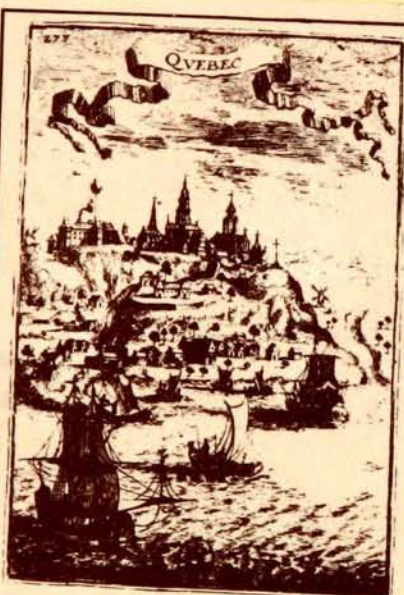


327.71044

G926t

1930



Bibliothèque Nationale du Québec

Maurice GUÉNARD-HODENT

LA TRADITION RENOUÉE

Les Relations entre la France
et
le Canada

DEPUIS SOIXANTE ANNÉES

ÉDITIONS DE PARIS-CANADA
9, Avenue Victor-Emmanuel III - PARIS (8^e)

PARIS 1930

PRIX : 5 francs

327.71044
G9761
1930

A l'Honorable Raoul Dandurand

Sénateur et Ministre du Gouverne-
ment fédéral, qui a consacré son
ardeur et son talent aux intérêts
communs de nos deux pays.

A Monsieur le Rédacteur en chef
de la Patrie

bon désiré hommage

M. Grenier - Hodges
Rédacteur de la Patrie - Canada

Les relations entre la France et le Canada depuis soixante années

Le soir du 1^{er} septembre 1870 le vent soufflait en tempête dans Québec et pourtant les gens se pressaient à l'entrée des bureaux de l'*Événement*. On venait d'apprendre l'écrasement de la France, rapporte Faucher de St-Maurice, et l'on se refusait à croire à la réalité de la catastrophe. La foule qui attendait s'ouvrit tout-à-coup pour laisser passer M. Gautier, consul général de France. « A l'instant le silence se fit : tous les regards se portèrent sur lui. A son attitude grave, émue, à cet air auquel on ne se trompe pas et qui révèle un cœur brisé, la certitude naquit dans tous les esprits et tous les yeux se mouillèrent de larmes. On resta longtemps, pleurant en silence, entourant le représentant de la France de la sympathie la plus vive, du respect le plus profond. »

Et M. Hector Fabre, — celui qui plus tard devait devenir Commissaire général du Canada en France, — écrivait le lendemain dans l'*Événement* :

« La vieille France a été vaincue par la Prusse nouvelle, c'est-à-dire par la science, par le progrès appliqué à la guerre. Elle qui a si souvent devancé les autres nations, qui tant de fois leur a montré la voie, elle s'est laissée surprendre. Se reposant sur son génie qui lui rend tout facile, sur sa valeur qui met tous les prodiges à sa portée, elle a méprisé les forces qui ont changé la face du monde, sans lesquelles les peuples ne peuvent plus rien, et qui ont rendu les héros inutiles. »

Eclairée par cette brusque catastrophe, la France nouvelle va mesurer la profondeur de l'abîme auquel elle échappe. Avec cette sorte d'intuition merveilleuse qu'on lui connaît, elle va apprendre en un jour ce qu'il lui coûta si cher d'ignorer; et, s'élançant avec cette impétuosité qu'aucune nation n'a possédée au même degré qu'elle, dans les voies où la Prusse ne s'est avancée qu'à force de temps et de patience, elle la re-

joindra bientôt, la dépassera et prendra plus tard, dans toutes les sphères à la fois, une de ces éclatantes revanches qui effacent les traces des humiliations et qui portent du coup au sommet. »

Cinquante quatre ans après c'était un autre canadien, Commissaire général du Canada à Paris, lui aussi, l'Honorable Philippe Roy, qui décidait de rester dans Paris menacé, aux côtés de l'ambassadeur des Etats-Unis, Myron T. Herrick, pour secourir les pauvres gens avec les dons envoyés du Canada et ouvrir des hôpitaux pour les blessés.

Lui encore, quatre ans plus tard, voyait, avec les ambassadeurs des nations alliées, la victoire, chèrement achetée, passer sous l'Arc de Triomphe.

Ainsi donc c'est par la force du sentiment et par l'entremise des canadiens français que le Canada a repris avec la France une tradition presque totalement rompue depuis le traité de Paris et la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763.

Les intérêts économiques furent de peu de pouvoir dans cette reprise des relations et, dans le domaine des Lettres, c'est encore du côté canadien que l'effort de rapprochement fut le plus efficace. Cependant quelques hommes politiques eurent la claire vision de l'utilité d'une pareille initiative et, parmi eux, Chapleau se distingua bientôt comme un des plus ardents propagandistes du Canada en

France et comme son porte-parole le plus éloquent.

Gambetta qui se connaissait en hommes lui cria un jour après avoir entendu un de ses beaux discours :

« Vous êtes des nôtres, M. Chapleau. »

— Et vous, M. Gambetta, lui répondit Chapleau, je viens vous demander d'être des nôtres aussi. Français je suis, Canadien nous voulons que vous soyez. »

Nous verrons bientôt comment Chapleau passa des paroles aux actes.

Les premiers contacts. Création d'un Commissariat à Paris

Désireux de se reposer des soucis de la politique, Adolphe Chapleau, premier ministre du Québec, était venu se remettre à Paris, où il demeura six mois. Il cherchait le repos sans doute, mais son ardente imagination, son patriotisme, son amour de la France et la confiance qu'il avait dans la séduction de sa parole, lui faisaient espérer qu'il réaliserait un coup de maître : renouer solidement et d'une façon durable les relations interrompues avec la France, rapprocher les Français des deux bords de l'Océan. Nul plus que lui n'avait chance de persuader le monde politique et intellectuel français. « M. Chapleau, a dit de lui le Sénateur L. O. David, est un véritable tribun, un orateur populaire remarquable. Il a tout ce qu'il faut pour fasciner une foule.

la faire rire ou pleurer, pousser des cris de joie ou de fureur. Il a ce feu, cette vigueur et cette émotion réelle ou feinte, ces phrases pompeuses et ces aperçus pittoresques et hardis qui frappent et séduisent l'esprit. »

Gambetta attirait Chapleau, parce qu'il y avait entre les tempéraments des deux orateurs beaucoup de similitude. Chapleau espérait gagner Gambetta à sa cause. Il logeait place de la Madeleine et c'est là qu'il prit une décision qu'il réalisera un peu plus tard (1882), celle de créer à Paris un Commissariat de la Province et d'y appeler un ami de la vingtième année, un publiciste de talent, un esprit souple et fin, le sénateur Hector Fabre.

Chapleau avait une juste intuition quand il pensait que l'heure était propice à un rapprochement entre les deux pays. Il commettait seulement l'erreur de croire qu'on pouvait faire naître aisément un mouvement de grande envergure.

Sans doute, au cours de ce lustre (1875-1880), la France meurtrie veut se relever de ses désastres et, dans ce but, se cherche des amitiés dans le monde; mais des préoccupations de toute nature l'assaillent : le financement de ses dettes de guerre, la recherche d'un équilibre politique et d'une formule constitutionnelle acceptables pour le pays, l'idée que son influence en Méditerranée peut être compromise si une autre nation qu'elle-même impose son autorité

en Tunisie, enfin les difficultés de la vie quotidienne pour chaque citoyen, difficultés qui ne s'étaient pas fait sentir immédiatement après la paix, tous ces soucis inquiétaient les esprits, détournaient l'attention qu'on voulait porter sur le Canada.

Beaucoup de gens en France étaient pourtant, dès lors, attirés vers ce pays. — Il a surgi, à toutes époques, pour ainsi dire sporadiquement en France, des groupes de gens ardemment préoccupés, au point de vue historique et sentimental, de ce que devenait la grande colonie française de l'Amérique du Nord, passée sous le pouvoir de l'étranger. — C'était l'espoir de Chapleau de coordonner toutes ces bonnes volontés, mais il ne se rendait pas compte que l'idée surgissait aussitôt après dans l'esprit des français que le Canada était une colonie perdue, conquise par les anglais, et qu'il y avait du donquichottisme à vouloir renouer avec elle.

Sir Adolphe Chapleau suivit en France la même politique qu'au Canada : faire agir les intérêts derrière les idées et les sentiments. Peut-être aurait-il mieux valu promouvoir tout d'abord les intérêts. Chapleau n'en ignorait pas la puissance, puisqu'il allait aider bientôt à la création du Crédit foncier franco-canadien ; mais était-ce le fait d'un homme politique averti de parler de dividendes et de bénéfices commerciaux devant un Gambetta? Était-ce le fait d'un pa-

triotte de Québec, d'escompter des gains probables avec des cousins de France qu'on vient voir et dont on veut se faire aimer ?

Puis, il y avait trop à faire. Le grand public ignorait trop complètement le Canada et même beaucoup d'esprits cultivés s'étaient fortement négligés de ce côté. Si M. René Bazin, de l'Académie Française, tint plus tard à faire partie de la mission Champlain au Canada, s'il connaît aujourd'hui le Canada presque autant qu'il y est connu, c'est peut-être qu'il devait se faire pardonner d'avoir, dans une œuvre de jeunesse, la *Tante Giron*, dépeint un oncle Mortain, grand propriétaire canadien qui avait chez lui cinquante nègres et vingt chevaux de selle.

On n'imagine pas non plus alors que ce Canada, qui ne compte guère plus de 5 millions d'habitants, qui a mis jadis un siècle à installer une mince colonie sur les bords du St-Laurent, puisse tout d'un coup devenir un pays producteur avec lequel il faille compter, une nation capable de se faire place en quelques coups de coude. Les Français avaient derrière eux vingt siècles d'histoire ; ils ne pouvaient pas croire que vingt années transfigureraient ces vastes territoires au nord des grands lacs américains. Sans doute l'exemple de la rapide prospérité des Etats-Unis aurait dû leur donner à penser. Mais les Etats-Unis avaient été créés par un mouvement invraisemblable d'immigration, qui

peut-être ne se reproduirait plus et le rush vers la Californie y était pour quelque chose.

Pourtant l'appel des canadiens trouve de l'écho en France. En 1874, le vaisseau *La Magicienne*, battant pavillon amiral, aborde devant Québec. Le navire faisait partie de l'escadre des Antilles, commandée par le vice-amiral Thomasset. En 1880, le colonel Favrot de Kerbrech venait au Canada pour le service de la remonte et pour étudier le marché des chevaux canadiens. Il était le premier officier français qui visitât le Canada depuis le traité de Paris.

L'année suivante c'est le général Boulanger, commandant la place de Valence, qui est envoyé aux Etats-Unis pour les cérémonies du centenaire de Yorktown ; il est invité par Sir Adolphe Chapleau à visiter Québec et Montréal. Le général accepte, malgré la résistance de l'ambassadeur de France à Londres et il reçoit, à la gare Bonaventure, puis, plus tard, sur la terrasse de Québec, un accueil triomphal.

Le Commissariat du Canada, créé par Sir Adolphe Chapleau et dirigé par l'hon. Hector Fabre, s'installe tant bien que mal au 19 de la rue de Grammont. C'est une création qui, comme bien l'on pense, ne pouvait pas aller sans critique. De fait l'institution est battue en brèche. Par bonheur Lord Lytton est ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris et daigne écouter la Princesse Louise, fille de

la Reine Victoria, qui lui parle favorablement de l'Hon. Hector Fabre. Le commissariat est maintenant. Il devra faire face à une tâche assez complexe.

Le Commissariat du Canada Le Journal "Paris-Canada"

La Province de Québec avait créé le Commissariat Canadien à Paris ; elle jouait ainsi le rôle qui lui était dévolu d'être l'intermédiaire naturel entre la France et le Dominion du Canada. Par elle seule les Français pouvaient apprendre à connaître ce que le Canada est devenu, ses idées, ses mœurs, ses institutions, ses ressources.

De fait, dès le début, l'Hon. Hector Fabre est amené à parler au nom du Canada tout entier dans la campagne de propagande qu'il entreprend. Il se donne aussi pour but, en créant *Paris-Canada* (Juin 1904), de faire mieux connaître la France au Canada. Ce n'est pas chose inutile. Sans parler des préjugés admis dans le Québec ou dans l'Ontario et qui donnent une fausse idée de la France, on ignore souvent dans les provinces anglaises ce que c'est qu'un Français du vieux continent. Je n'en veux pour preuve que ce curieux reportage, publié par le *Morning Herald*, de Halifax, quand le *Damara* inaugura, en août 1885, le premier service direct entre le Canada et la France.

« Ces Français, dit le reporter, sont polis et prodigues de gestes ; ils ont le cou orné d'un faux-col élégant ; ils aiment le café, le cognac et l'absinthe. Quelques-uns d'entre eux parlent une espèce d'an-

glais (*pigeon english*), mais la plupart sont confinés dans leur langue maternelle. Les efforts des dames pour se faire comprendre sont particulièrement amusants. Quelques-uns de ces visiteurs exotiques sont allés à l'église et nous ont donné une idée des modes parisiennes. Les femmes françaises sont vêtues de soie noire et portent généralement des chapeaux de paille, ornés de plumes d'autruche. L'habillement des hommes ressemble à celui des *gentlemen* anglais, quoique, à certains égards, il approche de celui des Yankees tel qu'il est représenté par « Puck ».

— Ne trouve-t-on pas que ce reportage a l'allure de ceux qu'on a publiés à Paris, à l'arrivée des néggresses à plateau ?

Il faut d'abord installer le Commissariat à Paris de façon convenable et pratique. Sans doute, n'était ce pas, dès cette époque, une chose aisée, car nous le voyons se déplacer bien souvent. Il est, en juin 1884, au 19 de la rue de Grammont mais dès octobre de la même année il passe au 30 de la rue de La Rochefoucauld. Au 1^{er} juillet 1885, on le trouve au 76 du boulevard Haussmann, et ce n'est qu'en avril 1887 qu'il s'installe au 10 de la rue de Rome, où il demeure fort longtemps.

L'émigration

La question de l'émigration est la première qui se pose et la plus délicate. La France met en œuvre sa politique coloniale et désire, par conséquent, que ses émigrants prennent le chemin de ses colonies. En

juillet 1884, Félix Faure, sous-secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies, décide d'accorder le transport presque gratuit aux émigrants qui veulent se rendre au Tonkin, à la Nouvelle-Calédonie, à Tahiti, au Sénégal. Cela est légitime, mais le mouvement d'émigration vers les colonies françaises n'est pas considérable.

Cependant on admet, à cette époque, que l'émigrant est le meilleur propagandiste pour la nation française et que celle-ci ne s'appauvrit pas en essaimant par le monde. Le grand géographe Onésime Reclus pose très nettement le problème de l'émigration au Canada, dans une lettre de juillet 1884, au Président de la *Société Française de Colonisation*.

« Si, dit-il, 150.000 Français, dispersés dans l'Argentine et la bande Orientale de l'Amérique du Sud, sont dignes que nous tenions compte d'eux, que nous en augmentions le nombre, que nous en fortifions l'assise, que dirons-nous des 1 million 500.000 Français du Canada ? Ceux-là ne sont-ils pas plus dignes encore d'être accrus, fortifiés ? »

Quel intérêt national représentent les 150.000 Français à moitié *castillanisés* de l'Argentine ? Sauf quelques intérêts commerciaux très discutables (car le commerce, quoi qu'on dise, ne suit pas la nationalité, il cherche le bas prix, la commodité) ils ne représentent rien, C'est un futur néant ; les Français de là-bas durent exactement une génération.

« ... Mille Bretons, envoyés par

votre section sur le Saint-Laurent, c'est, dans deux cents ans, 250.000 Français en Amérique. »

Onésime Reclus voulait l'expansion de la race et de la langue. Il montrait qu'il fallait s'attacher avant tout à les maintenir intactes à l'étranger.

L'émigration française au Canada ne rencontre d'ailleurs pas, à cette époque, d'opposition sérieuse. Dans le Québec, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, Français, Belges, Alsaciens-Lorrains, Luxembourgeois et Suisses viennent renforcer la phalange des Canadiens-Français. On leur devra peut-être la survivance de la race dans l'Ouest. C'est, en effet grâce à eux qu'une ligne de population française, bien mince encore, bien faible numériquement, a pu s'établir de Winnipeg à Edmonton. Les villages y prendront des noms biens français : Notre-Dame-de-Lourdes, Bruxelles, Sainte-Rose-du-Lac, Grande-Clairière, Montmartre, Domremy, Brosseau, l'Amoureux, etc...

L'excellent publiciste M. Demanche, qui fut un défenseur de la première heure de l'émigration au Canada, évalue, dans son excellent ouvrage ; *Cinquante années de peuplement au Canada*, la population de langue française, en 1881, à 9.949 au Manitoba. Dans le territoire qui formera plus tard les deux autres provinces Saskatchewan et Alberta, les colons de langue française sont alors infiniment clairsemés, mais en 1911, il y en aura 23.251 en Saskatchewan et 19.825 en Alberta.

L'émigration française et belge dans l'Ouest a renforcé le faible noyau canadien français qui s'y trouvait et l'a empêché d'être submergé. Ce n'est, en effet, qu'à une époque toute récente qu'une campagne a été menée parmi les Canadiens français du Québec pour qu'ils étendent leur influence vers l'Ouest plutôt que de la perdre aux Etats-Unis où ils émigraient en trop grand nombre.

L'action du Canada en France

Faire connaître le Canada c'est d'abord parler de sa richesse. Le Canadien est comme tous les êtres jeunes, pleins de l'ardeur de vivre, qui s'enorgueillissent des promesses de leur avenir, en face de gens plus mûrs, un peu infatués de leur passé et de leur expérience. Il a d'ailleurs toutes raisons de le faire : il se rend compte des ressources infinies d'un territoire immense et riche.

D'autre part, les Canadiens français éprouveront toujours le besoin de se rattacher à leurs origines, de montrer qu'ils sont une branche vigoureuse, mais issue du tronc français commun. Ils manifesteront une satisfaction un peu naïve, mais aimable et sincère, d'entendre proclamer que cela est vrai et qu'ils ont même conservé la tradition française avec une pureté plus grande, puisqu'ils ont sauvegardé leur foi.

Tels seront les deux thèmes de toute propagande canadienne jusqu'en 1910 et même au delà.

Elle se fait le plus aisément du

monde, grâce à l'intérêt qu'éveille le Canada dans tous les milieux français d'une certaine culture. Des groupements comme la *Société des Etudes Maritimes et Coloniales*, la *Société de Géographie Commerciale*, les chambres de commerce du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme, du Calvados, demandent à l'Hon. Hector Fabre de faire une série de conférences sur le Canada en général ou sur le Canadian Pacific Railway qui est en voie d'achèvement (1886).

Le journal *Paris-Canada*, paru dès le 11 juin 1884, sous la direction de l'Hon. Hector Fabre, avec la collaboration de M. Foursin-Escande, ancien conseiller municipal de Paris, s'efforce de répandre des idées justes sur l'évolution du Canada. « *S'il est bon*, disait M. Fabre dans son article-programme, *pour un pays comme le Canada d'être bien connu en France, de savoir qu'on y suit son développement avec intérêt, il semble qu'il ne soit pas tout à fait indifférent à un pays comme la France d'être bien jugé par un public généreux, confiant et fidèle. C'est une tâche patriotique que de ne pas laisser la pensée se méprendre au loin sur le sens des événements ou des opinions, et de dégager sans cesse l'idée française, persévérante, souveraine, des faits transitoires.* »

La nouveauté de cette apparition du Canada dans l'actualité, l'attrait que présente pour les Français cette vieille colonie qui

revient à eux, provoquent aussi dans la presse et chez les écrivains français, une éclosion d'articles et d'ouvrages qui servent bien la cause. Xavier Marmier, Rameau de Saint-Père, Henri de Lamothe, Onésime Reclus, Pierre Margry, M. de Molinari, du *Journal des Economistes*, Georges Demanche, rédacteur de la *Revue Française*, le baron Hulot, Jules Claretie, M. J.-J. Jusserand, alors sous-directeur aux Affaires Etrangères, sont parmi les promoteurs de ce mouvement. Henri Rochefort lui-même se met de la partie et fait jouer (octobre 1886) un drame, *Le Home Rule*, dont le cadre est à Québec et le sujet, l'invasion du Canada par les Fenians.

L'Exposition d'Anvers, au printemps de 1885, est une première occasion de montrer au grand public du vieux continent ce qu'est le jeune Canada. La Compagnie du chemin de fer du Pacifique fait un gros effort pour attirer l'attention sur les plaines de l'Ouest que son réseau dessert et où elle possède d'immenses terrains. Elle fait construire à côté du pavillon canadien une ferme du Manitoba qui a un gros succès de curiosité.

L'Exposition universelle de 1889 à Paris constituera une manifestation plus importante encore et digne des ressources nouvelles du pays. Il faudra cependant attendre celle de 1900 pour que l'importance économique du pays, l'état de son développement, ses richesses exploitées ou latentes, frap-

pent violemment l'attention du public français. Nous aurons d'ailleurs à revenir sur cette manifestation. Disons cependant que le Canada s'y taille une réputation de supériorité dans l'art de présenter ainsi en raccourci tout ce qu'un pays offre de plus séduisant.

Entre temps, les organismes officiels français ont compris à leur tour la nécessité d'agir. Le Consul général de France au Canada, M. Dubail, a provoqué à Montréal (juillet 1886), la création de la *Chambre de Commerce française* qui existe toujours. Il fut aidé dans cette tâche par M. Chapleau, secrétaire d'Etat de Québec, et par M. Faucher de Saint-Maurice, député.

C'était d'ailleurs une création nécessaire, car les milieux d'affaires se préoccupent de développer le commerce naissant et d'amener la conclusion d'une convention commerciale, signée en 1892, dont nous parlerons plus loin.

Des fêtes franco-canadiennes

Les manifestations officielles se multiplient. En juin 1891, l'hon. M. Mercier fait à Chartres, devant Mgr Lagrange, une remarquable conférence sur la persistance du souvenir français au Canada. Il est accompagné dans ce voyage par l'hon. Hector Fabre, par M. l'abbé Gosselin et par M. et Mme R. Dandurand.

Deux ans après (juin 1893), M. Chapleau revient à Paris, où le rejoint sir Charles Tupper, Haut-

Commissaire du Canada à Londres, le négociateur du Traité de commerce franco-canadien. Chapleau se rend compte que son œuvre a bien réussi en France et veut en prendre acte. Une occasion se présente pour le faire : on prépare à Saintes une grande fête commémorative pour Champlain. D'autre part on célèbre à Paris la fête de la Saint-Jean-Baptiste, chère aux Canadiens-français. Le lieutenant gouverneur et Mme Chapleau espéraient se rendre à Saintes, mais M. Chapleau est forcé de subir à Paris une opération chirurgicale qui l'empêche d'entreprendre ce fatigant voyage. Du moins assiste-t-il à une brillante réception en son honneur et en l'honneur de sir John Thompson, Premier ministre du Canada, à l'ambassade d'Angleterre, chez lord Dufferin, qui fait entendre à ses invités une cantatrice canadienne fort célèbre, Mme Alboni. Chapleau et sir John Thompson, tiennent aussi à présider le banquet de la Saint-Jean-Baptiste. Toute la colonie canadienne et quantité de français se présentent autour d'eux à cette occasion, entre autres: Philippe Hébert, le bon sculpteur et l'un des plus zélés partisans de l'amitié franco-canadienne, les deux frères de Nevers, Suzor Côté, E. Simard, L. A. Ouimet, de Martigny, etc...

A Saintes c'est la France qui, à son tour, témoigne qu'elle « se souvient ». Elle a d'ailleurs fait des progrès dans ce sens. Déjà, deux ans plus tôt, dans le *Figaro*

(février 91), Jacques Saint-Cère s'étonnait, après un court article sur les élections canadiennes, que ses lecteurs lui demandassent *plus de détails sur le Canada*. « Qui croirait, s'écriait-il, que le Canada intéresse certaines personnes plus que l'Allemagne ? »

Les fêtes de Saintes sont organisées par la Société des archives de la Saintonge, dont le président est M. Louis Audiat, le père du très distingué professeur qui deviendra vice-président de la société la *Canadienne*, à Paris. L'hon. Hector Fabre et Mme Fabre sont reçus par le député-maire, M. Lemerrier. Mgr Bonnefoy, évêque de La Rochelle, prononce à la cathédrale une allocution où il célèbre l'épopée de Champlain et toute l'histoire de la Nouvelle-France. M. Imbart de la Tour, professeur à la Faculté de Bordeaux, parle de la politique coloniale des rois de France, cependant que la musique du 6^e de ligne, — un régiment qui combattit sous La Fayette aux Etats-Unis, — joue des airs canadiens.

A Rochefort, à la Rochelle, des fêtes du même genre sont données les jours suivants.

On a repris aussi en France avec enthousiasme la tradition des voyages au Canada. Le Prince Roland Bonaparte s'y rend en 1893. M. Henri Menier qui a acheté à M. Edmond Blanc son yacht, *La Nubienne*, fera désormais bien souvent la traversée. Dans l'été de 1914 c'est Alphonse Allais, l'humoriste, qui

s'embarque pour le Canada avec de nombreux compagnons de voyage, parmi lesquels étaient M. Pallu de la Barrière, le vicomte Benoist d'Azy, M. et Mme Bugeaud d'Isly et M. Paul Fabre, fils du Commissaire du Canada. Un peu plus tard Ferdinand Brunetière sera le premier académicien appelé à prendre la parole à l'Université Laval.

De même les canadiens qui viennent à Paris se font de plus en plus nombreux. Tantôt c'est M. Nantel ou M. Chauveau, ou M. Beaubien, ministres du Québec, tantôt M. Anglin, ancien président de la Chambre des Communes. Pour donner à ces relations une continuité, l'Hon. Hector Fabre et le sculpteur Philippe Hébert ont créé une association, *La Boucane* qui s'est réunie pour la première fois en octobre 1894 au café de Fleurus, derrière le Luxembourg. A Montréal la même société doit grouper tous les canadiens qui ont fait un séjour en France et recevoir les Français de passage. C'était, pour les Canadiens la manifestation du très louable désir de se retrouver entre eux, de goûter, sur la rive gauche de la Seine, quelque chose de la vie du pays. Peut-être cela flattait-il un peu trop ce goût d'isolement et de repliement sur soi-même qui se manifestera chez eux pendant bien des années encore.

Au mois de juin 1897, sir Wilfrid Laurier vint en Angleterre pour le Jubilé de la Reine. Il y fut,

d'après *l'Indépendance belge* « le lion de la saison, l'homme en vue des fêtes du Jubilé. »

« Le Canada est une nation, dit M. Laurier devant le duc de Devonshire et lord Salisbury, *sa population est supérieure à celle de plusieurs nations européennes. Les colonies britanniques sont faites pour devenir des nations libres : la nation canadienne l'est et la liberté, voilà sa nationalité.* » Un mois après Sir Wilfrid Laurier passait le détroit et venait à Paris. Il y reçoit de M. Félix Faure les insignes de Grand Officier de la légion d'honneur. Au banquet que lui offre la Chambre de Commerce britannique de Paris il développe ce thème que le Canada s'est appliqué à lui-même la fière devise que les armées de la République promènent à travers l'Europe : liberté, égalité, fraternité. Pour pouvoir parler devant des Français, Sir Wilfrid accepte encore une invitation faite par un groupe d'amis du Canada, présidés par M. Cochery, ministre des Finances. Ce banquet, donné au Terminus, réunit plus de 200 convives et son retentissement fut considérable. M. Cochery, M. Louis Herbet, Conseiller d'Etat, le Dr. Péan, M. Emile Gautier, rédacteur au *Figaro*, souhaitèrent au ministre canadien la bienvenue. M. Lucien Paté dit des vers en son honneur et Sir Wilfrid Laurier, ému de cet accueil, prononça un discours resté fameux, où il retraça toute l'épopée française sur le continent nord-améri-

cain, mais où il dit aussi tout ce que le Canada et la France pouvaient faire en unissant leurs efforts pour élargir leur commerce et leur industrie.

Un an après ce discours la France décidait de participer à l'Exposition de Toronto.

De grandes fêtes canadiennes sont données le 14 août 1898 à Honfleur en l'honneur de Champlain, cependant qu'à Québec on inaugure la statue de Champlain due au ciseau du sculpteur Paul Chevré.

L'Hon. M. A. Turgeon, ministre de la Colonisation et des Mines du Québec est venu à Honfleur, assisté de M. Philéas Corriveau, avocat de la Municipalité du Québec et de l'Hon. Hector Fabre. Grâce au Comité du *Vieux Honfleur* cette fête, dans le joli cadre du petit port normand, fit l'enchantement de tous les invités et M. Turgeon s'y montra un grand orateur dans une analyse fidèle des sentiments des canadiens-français, de leur affection pour la France et de leur reconnaissance pour l'Angleterre.

L'année suivante, le 3 septembre 1899, c'est encore à Honfleur que se réunissaient tous les canadiens et les amis du Canada pour l'inauguration d'une plaque consacrée à la mémoire de Champlain par les amis du *Vieux Honfleur* et pour la visite d'une exposition canadienne et normande.

Le succès de cette petite exposition faisait présager celui qu'ob-

tiendra bientôt le pavillon du Canada à l'Exposition universelle de 1900 à Paris.

Les Relations économiques

Les relations économiques entre France et Canada, dans la période qui va de 1880 à 1897 auraient dû se développer avec facilité, parce qu'en France les conditions étaient favorables, mais, au Canada, les milieux anglais qui détenaient alors toutes les affaires importantes montrèrent peu d'empressement à suivre l'élan des Canadiens français. Les habitudes des négociants français les déroutaient et ils préféraient traiter par l'intermédiaire de commerçants anglais. En 1885, la France exportait au Canada pour \$ 1.935.581, et elle ne lui achetait que pour \$ 303.309. En 1895, les exportations de France en Canada s'élevaient à \$ 2.585.175, celles de Canada à 335.282.

*
**

En dix ans le commerce de France avait donc presque doublé ; le commerce canadien avec la France était resté stationnaire. L'avènement au pouvoir de Sir Wilfrid Laurier changera cet état de chose, puisque les exportations du Canada en France vont atteindre en 1900 le chiffre de 1.374.770.

Vers 1880 on s'efforce surtout d'attirer le capital français au Canada. Sous l'impulsion de Chapeau le *Crédit Foncier France-Canadien* est fondé. Dès le début, cette société suit une politique prudente et habile. « Les prêts ef-

fectués par le Crédit Foncier franco-canadien, dit en 1884 l'Hon. M. Hector Fabre, ont été faits avec autant de sagesse que de bonheur, et les rentrées s'effectuent en conséquence avec une régularité parfaite. »

D'ailleurs la société fait cette même année-là une émission d'obligations qui est aisément souscrite. Ses actions de 500 frs, dont 125 frs payés, valent alors 450 frs.

A partir de ce moment et presque sans à-coups le Crédit Foncier franco-canadien élargira le cercle de son activité et sa puissance. Quatorze ans plus tard, en octobre 1898, le *Bulletin de la Chambre de Commerce Française de Montréal* publiait la note suivante :

« Le champ offert par le Canada au placement des capitaux français est encore peu connu et par conséquent peu exploité. Et cependant il en vaut bien la peine...

Une seule société financière française exploite ce champ. C'est le *Crédit Foncier franco-canadien* qui, fondé il y a 15 ans, a actuellement environ cinquante millions de francs placés sur hypothèques.

Cette société, fondée au capital de 25.000.000 de francs, n'a encore appelé cependant que 25% de son capital ; les fonds qu'elle place à 5, 6 ou même 7% elle se les procure au moyen d'émissions d'obligations, portant originairement intérêt à 4%, mais remplacées aujourd'hui par de nouveaux titres à 3,40%. Son dernier divi-

dende pour l'année 1897-98 a été de 8 francs par action libérée de 125 frs, ce qui représente un intérêt de 6,40%. »

Le développement de la société va se continuer sans arrêt jusqu'à la Grande-Guerre et reprendre après avec une vigueur nouvelle.

*
**

L'expansion des affaires entre France et Canada trouvait faveur, comme nous l'avons dit, auprès de l'opinion publique, mais les instruments essentiels du travail manquaient : une ligne directe de bateaux, un traité de commerce et des banques appropriées pour escompter le papier et recevoir les dépôts soit des voyageurs canadiens, soit des clients français. Ce sont ces instruments qu'il faut créer peu à peu.

Dès 1884 la nécessité d'établir une ligne de vapeurs et de préparer une convention commerciale qui serait négociée par Sir Charles Tupper fait l'objet de rapports soumis au Gouvernement par l'Hon. Hector Fabre.

« Le projet d'une ligne de vapeurs, dit-il, a été repris l'été dernier (1883) par M. Sénécal qui a été assez heureux pour s'assurer le concours de financiers importants et d'hommes spéciaux. »

A partir de ce moment on enregistre d'assez nombreuses tentatives, mais éphémères. En 1887, MM. Bossière Frères, du Havre mettent deux steamers en service du Havre à Montréal, mais cette ligne transatlantique végète, faute

de ressources et de subvention suffisantes. La *Dominion Line*, la *Ligne Allan*, la *Ligne Beaver* font un service régulier au départ du Hâvre, mais en passant par Liverpool. Elles ne constituent pas une ligne directe, ce qui, au point de vue du futur traité de commerce, a de l'importance.

En 1893 la *Compagnie Franco-Canadienne* met en service des steamers partant de Rouen et de la Rochelle vers Saint-Pierre et Miquelon, Québec et Montréal.

En 1901 le Gouvernement canadien donne une subvention à une ligne Franco-Canadienne (*Franco Canadian Steam Navigation Company Ltd*) subvention qui plus tard sera attribuée à la *Ligne Allan* pour un service direct Le Hâvre-Montréal.

D'autre part une ligne se crée qui fera le service de Bordeaux à Montréal et la Compagnie des Messageries Maritimes conclut un accord avec le Canadian Pacific pour l'acheminement des marchandises par connaissements directs de Marseille à Vancouver, via Yokohama. Ces lignes d'ailleurs obtiennent un trafic médiocre.

La vérité est que pendant longtemps il sera difficile pour les entreprises de navigation de s'assurer d'un trafic régulier à l'aller et au retour et qu'un appui financier gouvernemental sera longtemps nécessaire.

*
*
*

A la fin de l'année 1892 (novembre) Sir Charles Tupper haut-com-

missaire du Canada à Londres vint à Paris, chargé par le gouvernement canadien d'ouvrir des négociations pour un traité de commerce avec la France. Il y avait à cette époque, dans les deux Chambres françaises un vif courant d'opposition contre le système des traités de commerce. Cependant l'offre que faisait le Dominion présentait de grands avantages pour les produits français et elle était conforme à l'esprit et à la lettre du tarif douanier précédemment voté par le Parlement.

Le marquis de Dufferin laisse sir Charles Tupper conduire les négociations et lui adjoint M. Phipps, ministre plénipotentiaire attaché à l'ambassade.

Du côté français, c'est M. Gabriel Hanotaux, alors directeur des Affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères, qui sera l'interlocuteur de sir Charles Tupper.

Le gouvernement canadien demande dès cette époque un arrangement semblable à celui que la France a conclu avec les Etats-Unis et la concession du tarif minimum. Déjà aussi sir Charles Tupper proteste contre la politique protectionniste suivie aux Etats-Unis par les républicains. Les négociateurs tombent aisément d'accord et l'arrangement est signé à Paris le 6 février 1893. C'était le premier acte international que le Canada ait signé.

Il est soumis à l'approbation des

Chambres où il rencontre de sérieuses difficultés.

Du côté canadien l'hon. George Foster, ministre des Finances, s'y montre peu favorable. En France le Sénat soulève des objections. Bref la discussion traîne et menace de s'aigrir. Ce n'est qu'en décembre 1895 que le vote définitif est acquis.

Sir Wilfrid Laurier, au cours de sa visite en France en 1897, faisant allusion, dans son discours à l'hôtel Terminus, à la nouvelle politique qu'il entend suivre, montre clairement que la convention commerciale peut être grandement élargie et que la porte est ouverte à des échanges plus nombreux et plus fructueux entre les deux pays.

Les progrès du Canada augmentent son prestige

L'Exposition universelle de 1900 à Paris

Quand vient le moment de participer à l'Exposition Universelle de 1900, le Canada est résolu à frapper un grand coup. « *Le Canada possède, depuis deux ans surtout, écrivait à cette époque M. O. Festy dans les Annales des Sciences Politiques, une situation commerciale et financière extrêmement brillante ; non seulement il jouit d'une indépendance absolue au point de vue fiscal, mais encore il est capable d'imposer la dénonciation de traités qui le gênent ; il prend en mains des négociations diplomatiques sur des questions dont une part est de nature impériale ; il peut, en résumé, sans crainte de caresser une chimère, s'attendre à jouer, avant longtemps sans doute, son rôle propre dans l'histoire du monde.* »

En France l'élite de la population se montre curieuse de tout ce qui touche le Canada, mais le monde des affaires ne se risque pas encore beaucoup à commercer avec le Dominion, parce qu'on manque des moyens de communication dont j'ai parlé et surtout parce qu'on hésite à courir des risques. On ne tient pas non plus

autre mesure à étendre l'activité d'une maison qui marche bien avec le seul trafic intérieur. — Pour le grand public, le Canada est encore un pays mystérieux où certaines gens parlent le français, parce que des Français l'ont colonisé « dans les temps ».

Par le retentissement et l'éclat qu'elle aura, l'exposition canadienne de 1900 à Paris marque un premier tournant dans l'histoire des relations entre France et Canada, de même que la Grande guerre marquera le second.

L'étalage d'une production déjà très importante, la preuve visuelle et tangible de réserves et de possibilités pour la culture, pour les mines, pour l'exploitation du bois, pour celle des pouvoirs d'eau, pour les voies ferrées, tout cela frappe l'imagination des visiteurs de tous pays, de ceux surtout qui viennent de nos provinces.

L'effet obtenu fut considérable. J'en donnerai pour preuve, en m'excusant de me citer moi-même, le début d'un article que je publiais à l'ouverture de cette exposition de 1900.

« *L'Exposition du Canada conquiert l'attention. J'y ai passé des*

heures délicieuses et j'y retournerai, car je n'ai pas tout vu. C'est en effet une visite qui demande de l'application; il faut saisir les lois et l'harmonie de la juxtaposition étrange des deux éléments, français et anglais, qui composent la nation canadienne.

C'est un travail malaisé, car, à première vue, on n'a devant soi qu'une exposition anglaise, uniquement anglaise. Anglaises, les grandes maisons de commerce qui exposent ici leurs produits : conserves de comestibles, huiles minérales, draps, fourrures, etc.; anglaises, les exploitations minières; anglaises, les grandes compagnies de chemins de fer dont les Canadiens sont si fiers : ligne du Pacifique ou ligne du Grand Tronc; anglaises encore, les Banques importantes et les Compagnies d'assurances. En un mot « l'argent » ne travaille guère autrement là-bas qu'entre des mains anglaises et l'on ne doit point s'étonner que dans une Exposition Universelle il arbore orgueilleusement sa nationalité.

Mais suivez-moi. Renseignez-vous comme je l'ai fait, dans une des salles du 1^{er} étage, auprès de deux hommes d'une affabilité charmante et d'une inépuisable complaisance, le Docteur Brisson, directeur de la société de Colonisation de la province de Québec, et M. Lippens, inspecteur de l'Enseignement à Montréal. Vous saurez bien vite que, malgré les apparences, l'élément français est bien loin d'être absorbé par l'autre.

Entendons-nous bien. Nous serions naïfs de croire que les Franco-Canadiens gémissent sous le joug de la reine Victoria et regrettent la domination Française. Le protectorat anglais les laisse maîtres chez eux ou peu s'en faut, et les préserve de toute attaque du dehors. Ils seraient bien fous d'abandonner ces avantages et de s'imposer la dure nécessité d'avoir une flotte et une armée permanentes, comme une vulgaire nation d'Europe. Puis, s'ils gardent un souvenir attendri à leurs ancêtres français, ils se souviennent aussi des ennuis de l'administration française, des malversations du trop fameux « Intendant Bigot ».

Il faut lire, pour connaître cette administration, le vieux Champlain le singulier baron de La Hontan (dont M. De Nion vient de rééditer les Mémoires) et enfin les lettres de Montcalm — Non ! les Canadiens n'ont aucune envie de redevenir des Français de chez nous et cela se comprend. Mais ils veulent rester des Français de là-bas et cela est très noble et pour nous très touchant. Ce qu'ils veulent, c'est conserver leur langue, leur religion, leur lignée et rester maîtres du sol que leur famille a défriché.

Croyez qu'ils suffiront à cette tâche. Feuillotez dans la section canadienne une brochure bourrée de chiffres et qui s'appelle : « Annuaire statistique du Canada ». Vous verrez que les franco-canadiens — sans doute pour nous faire

honte — sont l'une des races les plus prolifiques du globe ; que leur nombre s'accroît de jour en jour, qu'ils sont maîtres dans la province de Québec et qu'ils le seront bientôt dans le Nouveau-Brunswick. Vous verrez qu'ils multiplient les écoles d'enseignement français, qu'ils travaillent à maintenir l'intégrité de la langue et à chasser les anglicismes qui s'y étaient introduits. Vous verrez surtout qu'ils ont conservé les qualités françaises, la politesse et la gaieté, le goût des choses de l'esprit, le talent oratoire, le sens artistique et l'audace heureuse... »

Le monde des affaires est vivement impressionné. Il comprend qu'il y a un intérêt immédiat à entamer des relations suivies tant financières que commerciales. Volontiers on s'y mettrait de suite et les années qui viennent seront les témoins de tentatives multiples et dans les sens les plus divers. Le succès n'y répondra pas toujours car l'organisation manque. Les banques françaises ont peu de relations avec les banques canadiennes et ces dernières n'ont pas encore installé de succursales à Paris. Il n'y a pas non plus, comme nous l'avons dit, de lignes de bateaux directs. Enfin les habitudes et les pratiques commerciales des deux côtés de l'Océan sont tout à fait différentes et la convention commerciale instituée se révèle déjà comme notoirement insuffisante.

Une adaptation s'impose et c'est à cette tâche que l'on va désormais s'employer.

Les capitaux français au Canada

Le 20^e siècle s'ouvrait sur des promesses dont la réalisation semblait à portée de la main. Les canadiens anglais fiers de l'admiration qu'on ne leur avait pas mesurée pour l'organisation industrielle de leur pays, cessaient de houer la France. Deux ans plus tard, à l'avènement du roi Edouard VII, ils suivront volontiers l'élan de sympathie de leur souverain pour elle. Quant aux canadiens-français, ils sentent tout le profit qu'ils peuvent tirer d'un appui français soit financier, soit commercial, soit intellectuel.

En France on augure bien de ces dispositions favorables et l'on se met à la besogne avec entrain, dans la conviction que toute initiative sera bien accueillie, que toute entreprise conduira à la fortune dans ce pays de cocagne que paraît être le Canada. Il suffira, croit-on, de renouer la tradition et de ramener navires et gens de France sur la route du Saint-Laurent.

L'expérience montrera bientôt que le royaume de Golconde est plus malaisé à conquérir.

D'instinct le public comprend que le capital français intervenant aux côtés du capital anglais, sera le meilleur ambassadeur. Malheureusement les grands établissements financiers, mieux informés des difficultés et des risques dans un pays neuf, convaincus qu'il sera plus simple et certainement plus avantageux pour eux et pour leur

clientèle de gager l'argent français sur des emprunts russes, turcs, bulgares ou brésiliens, se refusent à lier partie avec l'industrie ou la culture canadienne. Seul le *Crédit Foncier franco-canadien* poursuit avec fruit son heureuse carrière, comme nous le montrerons.

Cette abstention des grandes banques fut déplorable, même si l'on admet que l'on ne pouvait pas prévoir la catastrophe de la Grande Guerre qui entamera les fameux emprunts étrangers. Comme le mouvement d'opinion en faveur du Canada est très puissant, les particuliers décideront de créer eux-mêmes des affaires en se groupant, mais le manque d'expérience et l'insuffisance des crédits seront souvent une cause d'insuccès. Quelques entreprises eurent cependant un heureux destin, comme la *Compagnie foncière du Manitoba* (1904) qui continue actuellement ses opérations et, plus tard, la *Caisse hypothécaire canadienne* (1910) sur laquelle nous reviendrons et qui, en plein succès, décida de fondres ses affaires avec celles du *Crédit Foncier franco-canadien*.

Quantité d'autres compagnies se constituèrent et disparurent, d'ailleurs sans causer de grands dommages, nous n'en citerons que quelques-unes pour montrer l'importance du mouvement : la *Société agricole de l'Alberta* (1905); — l'*Office Franco-Canadien* (1906); — la *Société d'Etudes canadiennes ; propriété Baptiste* (1906); — la *Société Immobilière des Fermes canadiennes* (1907); — *The Cana-*

dian-Metal Cy Ltd (1907); — *The Canadian Hypothec and Guarantee Cy* (1911); — *The Canadian Land and Investment corporation* (1911); — *La Compagnie française agricole et foncière du lac Wakaw* (1913) et beaucoup d'autres encore.

La plupart de ces affaires étaient étudiées en conscience, mais il leur manquait l'indispensable contrôle d'une banque solide.

Les banques canadiennes non plus ne pouvaient pas le leur donner.

La *Banque Nationale* du Canada s'installe à Paris dans l'été de 1907 mais sa charte limite son action et son programme très prudent se borne à escompter les effets de commerce, les lettres de change, à recevoir des dépôts et à faire des placements de tout repos en bonnes valeurs canadiennes. Elle s'interdit par là même de contrôler toute affaire nouvelle.

De même la *Banque Beaubien*, de Montréal, qui ouvrira, en 1911, une succursale à Paris et dont nous parlerons, ne se propose rien d'autre que de guider les capitalistes français vers les meilleurs titres que puisse offrir le Canada en obligations, débentures et actions.

Il aurait fallu qu'à cette époque une grande banque française ouvrît une succursale au Canada, avec un bureau de documentation bien outillé. On aurait ainsi évité certaines erreurs, certains engouements que nous aurons occasion de signaler plus tard et qui furent dommageables à l'épargne française.

Toutefois, de 1900 à 1911 les capitaux français s'intéressent vivement aux placements canadiens et les meilleurs titres du pays, notamment le Canadian Pacific, Shawinigan, Lac des Bois, Ogilvie, General Electric, Montreal Light H. and P., etc... se casent peu à peu dans les portefeuilles. Ils four niront, au moment de la guerre, de précieuses ressources à l'Etat français.

*
**

Le Canada est une nation

Quand parut, en 1901, le livre d'Edmond de Nevers : *L'Ame Américaine*, la portée de cet ouvrage fut mal comprise en France et Ferdinand Brunetière fut le seul à en dégager l'idée maîtresse, d'ailleurs assez confuse.

« Nous savons enfin, disait Ed. de Nevers, qu'un jour viendra où la frontière qui sépare le Canada et les Etats-Unis aura disparu, où l'Amérique du Nord ne formera plus qu'une seule vaste république et nous avons l'ambition de constituer dans l'Est un foyer de civilisation française qui fournira son apport au progrès intellectuel, à la moralité et à la variété de l'Union. »

Pour les Français qui lurent ce livre, il parut n'être qu'un curieux paradoxe. On n'imaginait pas que les Etats-Unis, disposant d'un si vaste territoire, pussent un jour le déborder ni qu'ils le tentassent au détriment de la Grande-Bretagne. Au contraire, dès ce moment, on s'habitua à considé-

rer le Canada comme une entité, comme une nation ayant sa vie propre, aux côtés des Etats-Unis. Ainsi que nous l'avons montré ce n'était plus seulement le Canada français qui attirait les regards, mais le vaste Dominion qui baignait ses frontières dans trois océans.

Ce concept avait un double effet, en quelque sorte contradictoire : il éloignait de nous ces canadiens français que l'on tenait pour des frères, presque des compatriotes; il invitait à se servir de leur intermédiaire pour lier partie avec le reste du Dominion.

En d'autres termes c'est seulement vers cette époque que l'on eut le sentiment assez net de ce qui séparait les Canadiens français des Français de France, mentalement tout aussi bien que politiquement et cette vue plus réaliste ne pouvait avoir que d'heureux effets. Il en découlait la nécessité de se mettre en frais pour regagner leurs sympathies et les faire participer à notre culture, comme aussi pour obtenir leur bienfaisante entremise auprès de leurs compatriotes de langue anglaise. Tel est l'esprit politique qui se dégagera et se précisera dans les années qui vont venir.

A l'heure présente tout est à l'amitié. A la Saint Jean-Baptiste de l'année 1903 un banquet réunit la colonie canadienne et la *Famille Française*, présidée par M. Louis Herbette, conseiller d'Etat. L'Honorable M. Nantel, ancien

ministre du Québec représente la famille canadienne. L'explorateur Bonvalot, député, prend aussi la parole à ce dîner. M. Nantel rappelle les services rendus à la cause canadienne par M. Herbette, auquel le docteur Gérin-Lajoie offre une médaille du graveur Dubois, frappée à son intention, médaille qui est remise aussi à l'Hon. Hector Fabre, absent à cause du grand deuil qui vient de le frapper. M. Nantel dit : « Il ne bat pas dans une poitrine, de cœur plus livré aux choses de la patrie canadienne que celui de M. Herbette, d'admirateur plus entier de nos vieilles traditions, d'ami et de protecteur plus attentif de tous les compatriotes que les affaires, le goût et la culture des arts ou le simple plaisir du voyage amènent sur les rives de la belle France. »

De fait M. Herbette qui, à cause de ses opinions en matière religieuse, était suspecté par beaucoup de canadiens, n'a épargné à cette époque ni son temps ni sa peine pour servir la cause canadienne.

*
**

La Canadienne

Il est d'ailleurs, avec l'Hon. Hector Fabre et M. Gabriel Bonvalot le président d'honneur d'un nouveau groupement qui vient de se former — et dans un milieu presque uniquement français : l'association *La Canadienne*. L'idée en avait pris naissance au lende-

main de l'Exposition Universelle et c'est M. L. Leau, alors professeur au collège Stanislas, qui en poursuivit l'exécution. Le 14 décembre 1902, celui-ci constituait l'association dans une assemblée générale, mais par modestie, il en déclinait la présidence. Celle-ci était offerte à M. Jean Lionnet, homme de Lettres; les vice-présidents étaient : MM. Gabriel Audiat, professeur agrégé de l'Université, Maurice Hodent, publiciste. Les autres membres du bureau étaient MM. Auguste Hamel, Edmond Buron, avocat du Manitoba, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, C. Chabrun, J. Corréard, P. de Labriolle, G. Perrin, H. Vaucelle, Robillard de Maigny, René Gouge.

Ce groupement, *La Canadienne*, dont il nous est agréable de mentionner l'action ardente et efficace en faveur des bons rapports entre France et Canada, poursuivra son œuvre jusqu'au jour de la déclaration de la Grande-Guerre, en 1914. La guerre finie, ses éléments fusionneront avec le *Comité France-Amérique* dont nous reparlerons. Une revue, intitulée *La Canadienne*, paraîtra régulièrement pendant ces onze années.

L'action de cette association s'élargira au fur et à mesure que les ressources lui viendront et que l'on comprendra mieux au Canada la nécessité d'avoir en France l'appui d'un groupement qui ait de l'allant. Celui-ci d'ailleurs se rend compte qu'il ne suffit pas de

rappeler les affinités communes des français des deux rives de l'Océan, qu'il faut avant tout faire connaître la puissance économique de la jeune nation canadienne et le brillant avenir qui lui est promis. L'agent commercial du Canada à Paris, M. A. Poin-dron emploie son expérience et son activité à développer les échanges. MM. Jean Lionnet, Corréard, M. Hodent font à Paris et dans la banlieue des conférences sur les larges possibilités du commerce franco-canadien et de la colonisation au Canada.

L'année 1905 est particulièrement fertile en manifestations favorables. Ce sont, en juin l'Exposition de Liège, en juillet la visite des *Manufacturiers canadiens* à Paris, puis les belles fêtes de St-Malo en souvenir de Jacques Cartier où l'Hon. Hector Fabre parla au nom du Canada, et celles de Honfleur, en l'honneur de Champlain, où Albert Sorel et l'Hon. Adélard Turgeon, ministre du Canada se saluèrent au nom de leurs pays. Le 21 décembre M. Raymond Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries du Québec, et M. Rodolphe Lemieux, Solliciteur général, sont reçus par l'Union du Commerce et de l'Industrie.

M. Préfontaine, dont c'était le dernier discours, puisqu'il mourait subitement à l'hôtel quatre jours après, demanda avec une cordialité qui lui conquiert toutes les sympathies, que la France consentît à réviser la convention commercia-

le et la convention postale. M. Rodolphe Lemieux fit un brillant tableau de l'évolution des Canadiens-français.

Le Gouvernement français fit rendre les honneurs aux obsèques de M. Préfontaine.

Les manifestations en l'honneur du Canada iront se multipliant. Tantôt c'est *La Canadienne* et la *Revue des Poètes* qui donnent une matinée en Sorbonne pour faire entendre des poésies canadiennes (avril 1906), tantôt c'est M. André Siegfried qui fait une lumineuse conférence au Havre (décembre 1906), et publie son ouvrage sur le Canada qui fait sensation. M. Ch. Ab der Halden fait paraître ses études de littérature canadienne. L'Hon. Raoul Dandurand, président du Sénat, qui revient du Congrès de la Paix, réuni à Londres par les soins de l'*Union Interparlementaire*, et qui a représenté aussi son pays à l'Exposition de Milan où le Canada a un beau pavillon, se multiplie pour obtenir des avantages diplomatiques. Dans une conférence avec M. Luzzati, à Rome, il prépare un arrangement commercial. A Londres et à Paris il applaudit aux premières manifestations de l'Entente Cordiale.

Une grande chose se préparait, la Conférence coloniale à Londres. Sir Wilfrid Laurier y fait grande figure : « Cette conférence, dit-il, n'est pas une simple conférence de premiers ministres de différentes colonies autonomes et du secré-

taire d'Etat, mais c'est surtout une conférence entre le gouvernement et les gouvernements des colonies autonomes de l'Angleterre. »

Sir Wilfrid Laurier est attendu ensuite à Paris. Un grand banquet est préparé pour lui. M. Doumergue, ministre du Commerce doit le recevoir ainsi que l'Hon. W. S. Fielding et l'Hon. L.P. Brodeur, venus pour discuter les tarifs douaniers. Malheureusement le séjour du premier ministre est écourté. Il ne fait que passer à Paris et rendre les visites officielles; puis il s'embarque aussitôt après pour le Canada.

Au printemps de 1908, Jean Lionnet, président de *La Canadienne*, qui a fait un voyage à travers tout le Canada publie un livre excellent : *Chez les Français du Canada*, dans lequel il fait part de ses impressions. Un autre membre de la même association, qui signe Jean du Saguenay, fait paraître une série de brochures canadiennes : *La Terre pour Rien, Québec Historique, Champlain, Montcalm, Lévis*.

Enfin cette même année, une délégation française parmi laquelle se trouvaient M. Herbet, Conseiller d'Etat, M. Gustave Zidler, professeur et poète, membre du bureau de *La Canadienne*, participe aux fêtes du Tricentenaire.

A Paris et dans le Gard M. Gaston Bouzanquet se met à la tête d'une souscription pour l'érection d'un double monument à la gloire de Montcalm, à Québec et à

Vauvert (Gard), patrie du héros français. Une grande matinée canadienne est donnée au Trocadéro avec le concours des artistes et du corps de ballet de l'Opéra et des artistes de la Comédie Française.

— L'année 1909 sera moins brillante, puisque des difficultés pour la conclusion du traité de commerce franco-canadien exigeront de délicates négociations sur lesquelles nous reviendrons, mais, grâce aux efforts de l'Hon. M. Fielding, de M. Jules Siegfried, de l'Hon. M. R. Dandurand, la ratification de ce traité sera obtenue en fin d'année.

Le Commerce avec la France

En 1901 la France exportait au Canada pour une valeur de \$5.398.021, tandis que l'Allemagne dans la même année y exportait des marchandises pour \$7.021.405.

Dans la même année le Canada vendait en France pour \$1.581.331 de ses produits et en Allemagne pour \$2.141.552.

En 1905 ces proportions seront renversées parce que le Canada a été obligé de mettre une surtaxe de 33 $\frac{1}{2}$ % sur les produits allemands.

La France exportera cette année-là pour un total de \$7.059.139, l'Allemagne pour \$6.695.414.

Respectivement les importations du Canada en France seront de \$1.511.298 et en Allemagne de \$1.146.654.

En 1911 la France vend au Canada pour \$11.563.773 et achète

pour 2.782.092. L'Allemagne vend pour \$10.047.340 et achète pour 2.663.017.

Malgré leur aridité, ces chiffres montrent le grand progrès accompli : la puissance d'achat et de production du Canada a considérablement augmenté. Ils montrent aussi que, bien qu'elle fût désavantagée par une lutte de tarifs, l'Allemagne était au Canada le concurrent le plus dangereux pour la France.

L'agent commercial du Canada à Paris, M. Poindron, entré en fonctions en 1903, avait eu à lutter contre les préjugés des commerçants dans les deux pays. Il était en effet admis dans les milieux d'affaires que la France ne pouvait vendre au Canada que des vins, des spiritueux, des articles de Paris, des tissus, des modes et objets de luxe ; que le Canada ne pouvait offrir en France que son blé, son bois et sa pâte à papier.

La tâche était donc de convaincre les négociants qu'il fallait allonger l'échelle des produits échangés, se passer le plus possible d'intermédiaires, éviter aussi de vendre par l'entremise des Etats-Unis, ce qui augmentait le coût de la marchandise par un transport supplémentaire, une manutention plus grande, un surplus de droits résultant de l'application du tarif général, si la marchandise ne figurait pas dans l'arrangement franco-américain existant — sans parler du profit des commissionnaires.

Il fallait aussi apprendre aux

Canadiens que, si les ports du Havre et de Rouen étaient un excellent marché pour certains produits comme le bois et la pulpe, Bordeaux, Marseille et Cette convenaient beaucoup mieux pour les grains, les peaux brutes et les viandes salées.

La convention commerciale de 1853 se révélait depuis longtemps insuffisante. Le Ministère de Sir Wilfrid Laurier, certain d'être suivi par son Parlement, jouissant aussi d'un prestige assez grand pour mener à bien son double projet, voulait à la fois donner plus d'ampleur aux relations économiques de son pays avec la France et obtenir de l'Angleterre une complète liberté d'allures dans ses négociations douanières.

Pour le traité de commerce il put croire tout d'abord à un succès immédiat, puisque le texte était signé le 19 septembre 1907 et soumis aux Chambres françaises en décembre et qu'au début de 1908 M. Jules Siegfried déposait un rapport favorable. Des difficultés imprévues retarderont de deux ans la signature de cette convention.

Au point de vue politique Sir Wilfrid Laurier obtenait toute liberté d'action. Par un télégramme de juillet 1907, Lord Grey demandait à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris de laisser toute liberté à Sir Wilfrid Laurier.

« Le choix d'un négociateur est principalement une question d'homme », dit Lord Grey, et, dans les circonstances actuelles il vaudrait beaucoup mieux que les négocia-

tions fussent conduites par Sir Wilfrid Laurier et le ministre des Finances du Canada ou autres ministres qui, sans aucun doute, vous tiendront au courant de ce qu'ils feront. Si les négociations ont un résultat à Paris, vous pourrez signer la convention, conjointement avec le négociateur canadien auquel on donnerait les pouvoirs nécessaires. »

C'était, pour le Canada, l'aube d'une liberté nouvelle, puisque, par la suite, la Grande-Bretagne acceptera l'affranchissement complet du Dominion en matière de conventions commerciales.

Les plénipotentiaires canadiens, l'Hon. M. Fielding, ministre des Finances et l'Hon. M. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries n'eurent pas de peine à s'entendre tout d'abord avec les plénipotentiaires français, MM. Pichon, Doumergue et Ruau.

Malheureusement les Chambres françaises tardent à ratifier la convention. Les Communes au Canada ont ratifié d'enthousiasme, avec un sens très sûr de l'opportunité puisque les journaux aux Etats-Unis mettaient en manchette de leurs articles : « Le Canada s'empare du marché français ». Le Sénat français hésite. La Suisse a présenté des objections et demandé des avantages équivalents en s'appuyant sur des textes antérieurs. D'autre part le parti protectionniste mène une campagne contre le traité. L'opinion publique s'émeut des deux

côtés de l'Océan et cette convention qui devait rapprocher les deux pays menace au contraire d'éveiller des rancunes.

Il faut attendre que l'apaisement se fasse. Une campagne contre le Canada menée à Paris par quelques journaux et la *Grande Revue* fait long feu.

Dans l'été de 1909 l'hon. M. Dandurand met à profit un séjour à Paris pour s'entretenir avec M. Cruppi, lui montre combien les hésitations de la Chambre et du Sénat français provoquent de mauvaise humeur au Canada et risquent de nuire aux bonnes relations entre les deux pays. M. Cruppi est bientôt convaincu. Il le dit et bientôt après il donne les preuves de son bon vouloir. Le traité ratifié par la Chambre par 350 voix contre 203, l'est ensuite au Sénat.

De leur côté l'Hon. M. Fielding aux Communes du Canada, l'Hon. M. Dandurand au Sénat et Sir Wilfrid Laurier lui-même tiennent tête à l'opposition représentée surtout par M. F. D. Monk, député de Jacques Cartier. Sir Wilfrid Laurier soutient habilement cette thèse : « Il est possible d'obtenir un traitement de préférence de la part de l'Angleterre sans faire tort à nos relations avec d'autres pays. La France nous achète beaucoup ; elle nous achètera plus encore. Notre intérêt est de ratifier. »

Et le traité qui pendant deux ans avait aigri l'amitié entre la France et le Canada, fut enfin conclu.

Le Comité France-Amérique

En janvier 1915 l'Association *La Canadienne* commençait sa huitième année. Son action s'affermissait parce que de hautes personnalités canadiennes parmi lesquelles étaient l'Hon. Raoul Dandurand, M. Brodeur, Sir Lomer Gouin lui donnaient leur appui continu et leurs conseils efficaces. L'utilité d'un solide groupement à Paris était si manifeste qu'à la fin de 1909 un Comité nouveau s'était formé, mais avec un programme beaucoup plus large, puisqu'il se promettait de travailler à développer les bonnes relations de la France avec le Nouveau Monde tout entier : c'était le *Comité France-Amérique*. Il avait à sa tête l'éminent historien M. Gabriel Hanotaux. Les vice-présidents étaient le général Brugère, M. Anatole Leroy-Beaulieu, le vicomte Robert de Caix de Saint-Aymour. Le trésorier était le vicomte de Breteuil, le secrétaire-général M. Gabriel-Louis Jaray. Avec eux le comité groupait les noms les plus considérables du monde des lettres, des sciences, de la diplomatie et de la finance. Le siège social était fixé au 17 de la rue Cassette. L'appel au public, communiqué à la Presse, fixait les buts du comité nouveau :

« Travailler au développement des relations économiques, intellectuelles, artistiques, etc... entre les nations du Nouveau-Monde et la nation Française ; fonder une revue mensuelle et y coordonner les renseignements les plus com-

plets sur la vie économique et intellectuelle des peuples américains ; attirer en France des étudiants et des voyageurs des deux Amériques et leur préparer un accueil cordial ; encourager toute œuvre ou toute action qui fera connaître l'Amérique en France ou la France en Amérique, telle sera la direction donnée à nos efforts.

Les soussignés font appel au concours généreux et au dévouement actif de ceux qui, en France, s'intéressent aux Amériques et de ceux qui, dans les Amériques, s'intéressent à la France. »

M. Gabriel Hanotaux, convaincu qu'un grand avenir attendait le Canada, fidèle aussi à ses amitiés canadiennes, comptait donner au Dominion une large place dans l'effort de propagande qu'il créait.

M. Leau, le fondateur de la *Canadienne*, M. Jean Lionnet son président, et avec eux tout le bureau de cette association, se rendaient compte que, tout au moins dans la publication de deux revues, il allait y avoir double emploi et dispersion des efforts. Il soumirent à M. Gabriel Hanotaux et à M. G. L. Jaray un projet non pas de fusion, mais de publication en commun. Le comité directeur de France-Amérique, soucieux avant tout de faire œuvre utile, montrait la plus grande complaisance à entrer dans ces vues et dès l'année suivante la *Canadienne* et *France-Canada* étaient publiées conjointement.

L'année 1910 s'annonçait donc le mieux du monde pour les bon-

nes relations entre la France et le Canada. Le premier février le nouveau traité de Commerce était entré en vigueur. L'Hon. Hector Fabre, Haut-Commissaire du Canada à Paris, avait donc lieu d'être satisfait. Malheureusement sa santé, très chancelante depuis la mort de son fils unique, allait toujours en déclinant. Quand l'Hon. M. Devlin, ministre des Colonies, vint à Paris, M. Fabre ne put assister, à son grand regret, à la réception qui lui était faite.

Le Monument Montcalm

De même il lui fut impossible de se rendre à la très brillante inauguration du *Monument Montcalm* à Vestric-Candiac, au mois de juillet.

A ces fêtes M. Doumergue, ministre de l'Instruction Publique et sénateur du Gard réunissait autour de lui toutes les autorités de la région. Le Canada était représenté par l'Honorable Raoul Dandurand, sénateur, par M. de Celles, conservateur de la bibliothèque du Parlement Fédéral, par M. Thomas Côté, publiciste, commissaire du Canada à l'Exposition de Bruxelles, qui représentait *la Canadienne*, à la place de M. Jean Lionnet, déjà très malade à cette époque.

M. le marquis de Balincourt, au nom du comité d'organisation, remit à la municipalité de Vestric-Candiac le beau monument dû au ciseau de M. Léopold Morice. M. Bonifassy, maire de la commune, remercia M. Gaston Bouzanquet, qui pendant deux années avait été

l'ardent et infatigable promoteur du double monument à Vestric Candiac et à Québec. MM. Doumergue et Dandurand prononcèrent des discours applaudis avec une chaleur toute méridionale. Le lendemain, à Nîmes, on donnait dans les célèbres arènes une course de taureaux, en l'honneur de la délégation canadienne et à Vauvert, Mgr de Cabrières prononçait, dans l'église où s'était agenouillé Montcalm, un beau panégyrique du héros. La délégation canadienne, toujours guidée par M. Bouzanquet visitait ensuite Avignon et Arles, où le grand Mistral la recevait dans le Musée qu'il avait créé. Un banquet de 400 couverts terminait ces fêtes et M. Doumergue portait un dernier toast à la santé du roi George V et de Sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada.

La mort de l'Honorable Hector Fabre

A l'automne l'Hon. Hector Fabre s'éteignait entre les bras de son éminente et dévouée compagne, Mme Fabre, entouré de nombreux amis qui le pleuraient sincèrement. Le journal *Paris-Canada* perdait en lui son fondateur ; *la Canadienne*, son président d'honneur. La revue de cette association disait dans l'article de tête de son numéro d'octobre :

« *L'Hon. Hector Fabre avait assisté à nos débuts, avait accepté la présidence d'honneur de notre groupe et suivait, depuis, nos efforts avec un intérêt que nous sentions sincère... Il ne nous don-*

naît pas seulement l'appui de sa haute influence, il nous aidait de ses conseils, de sa grande connaissance des hommes et des choses. Sa porte était toujours ouverte à l'un quelconque d'entre nous. Son urbanité se traduisait par un fin sourire et un geste affable ; il savait écouter et c'était en même temps un très séduisant causeur. Doué d'un esprit délié, sensible à toutes les délicatesses de la langue, il était également maître de sa parole et de sa plume. Il le montra jadis à ses compatriotes ; il en a également fait preuve à Paris dans toutes les circonstances d'une carrière extrêmement délicate à remplir. »

Le sénateur L. O. David, qui fut son ami, a tracé de lui un fidèle portrait dans ses *Souvenirs et Biographies* (1).

« Il avait, dit-il, pour les lettres un talent inné qu'il a cultivé et développé à Paris même où il a vécu jeune et vit encore comme dans son élément naturel. Il écrit et il parle français avec une élégance, une facilité et une correction qu'on trouve rarement parmi nous. Ici nos écrivains sont obligés de faire un effort pour éviter une foule de locutions vicieuses, d'anglicismes, de mots impropres ou

démodés qui déparent notre langage ordinaire. Mais Fabre n'est pas obligé de faire cet effort ; il parlait naturellement le langage qu'il a entendu et appris dans sa famille comme à Paris.

... A Paris, comme au Canada, il lui fallut un journal. Il fonda le *Paris-Canada* qu'il rédige depuis vingt-cinq ans avec le talent et la perfection que l'on trouve dans les meilleurs journaux français. »

Après l'Hon. Hector Fabre, M. Jean Lionnet, président de la *Canadienne* mourait à son tour à trente neuf ans, le 17 décembre en pleine force, en plein talent, laissant derrière lui une œuvre déjà considérable. Le groupement dont nous faisons partie était durement frappé par le destin...

Il fallait cependant continuer l'œuvre accomplie par le Canada en France.

Quelques mois plus tard, en mai 1911, Sir Wilfrid Laurier nommait l'Hon. Philippe Roy, sénateur de l'Alberta, déjà bien connu à Paris, comme Haut-Commissaire du Gouvernement canadien.

(1) « *Souvenirs et Biographies* » publiés chez Beauchemin, à Montreal, en 1911.

L'Unité du Canada et l'opinion publique française

La nomination de l'Honorable Philippe Roy

La nomination de l'Hon. Philippe Roy comme Haut Commissaire du Canada reçut dans tous les milieux parisiens l'accueil le plus favorable. Dans son numéro de mai 1911, la revue *La Canadienne* disait :

« L'Honorable Philippe Roy est l'une des personnalités politiques qui, par le caractère, les talents, les relations, était le plus naturellement désignée pour les hautes fonctions qu'il va remplir en France. Il va poursuivre chez nous la tradition de Sir Wilfrid Laurier, des Honorables A. Dandurand, R. Lemieux, Fielding, Brodeur, Lomer Gouin qui, tour à tour, dans leurs divers séjours parmi nous, ont préparé les voies pour que les sympathies séculaires qui unissent la France et le Canada prennent une signification positive et servent à accroître la prospérité de deux pays. C'est au grand sens politique de Sir Wilfrid Laurier que nous devons cette nomination ».

Et M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, président du *Comité France Amérique*, disait en recevant le nouveau Haut Commissaire du Canada :

« M. Philippe Roy vient représenter chez nous non seulement un grand pays, mais aussi une nation qui nous est chère par le souvenir et par les liens communs.

Il sait que dans notre œuvre une place particulière est faite au Canada ; il sait que nous comptons sur sa collaboration constante comme il peut compter sur la nôtre. Qu'il me laisse joindre à ces souhaits de bienvenue, le salut le plus cordial au comité canadien France-Amérique qui vient de naître il y a quelques jours à peine à Montréal, grâce au dévouement et au concours actif de ceux qui vont diriger ce Comité correspondant du nôtre : l'honorable sénateur Dandurand, Sir Montagu Allan, MM. Montpetit, de Crévecœur, etc. et nos consuls généraux d'hier et d'aujourd'hui, MM. Kleczkowski, de Loynes et Chayet. »

La tâche qui s'imposait au représentant du Canada semblait à cette époque facile à remplir. La prospérité croissante du Dominion, rendue plus apparente encore pour le public par une immigration intense, un afflux de colons semblable à celui qui peupla les Etats-Unis, par l'abondance aussi des capitaux qui s'offraient pour le dé-

veloppement industriel et agricole du pays, tout cela créait en France une atmosphère favorable aux bonnes relations avec le Canada. Toutefois des difficultés politiques et économiques allaient bientôt surgir qu'il faudra s'appliquer à résoudre.

Le développement des affaires

Les progrès économiques du Canada frappaient les esprits, disions-nous. Ce n'étaient plus seulement des paysans pauvres qui allaient chercher un peu d'aisance sur les terres de l'ouest canadien, c'étaient aussi des agriculteurs riches ou des capitalistes en quête de placements qui traversaient l'Océan.

La *Caisse Hypothécaire Canadienne*, créée par l'Hon. Philippe Roy et qui comptait dans son conseil d'administration MM. Jean Buffet, Sir D.-H. Mc Millan, le vicomte de Breteuil, Théodore Révilhon, A. Soulange-Bodin, etc..., faisait de brillantes affaires, ainsi que le *Crédit Foncier Franco-Canadien* et la *Foncière du Manitoba*. De même la *Banque Nationale du Canada* avait aisément gagné la faveur du public et la *Banque Beaubien et Cie* dont la réputation était depuis longtemps établie en France par des relations personnelles, était venue fonder, en 1912, une succursale au Square de l'Opéra.

Par malheur une autre institution financière privée, à tendances plus spéculatives, la *Banque Internationale du Canada*, provoqua, dans le placement des obligations du Québec Railway, une action ju-

diciaire devant les tribunaux français, dans laquelle les obligataires, groupés par M. Machart, inspecteur des Finances, eurent aisément gain de cause.

D'autre part la politique économique de M. Fielding, soutenue par Sir Wilfrid Laurier, allait créer en France une complication douanière inattendue. Frappé de l'importance du marché américain le gouvernement libéral avait engagé la négociation d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Cette question, grosse de conséquence, agitait fortement l'opinion canadienne.

Si le loyalisme du peuple canadien et de son gouvernement vis-à-vis de la Grande-Bretagne ne pouvait pas être mis en doute — et Sir Wilfrid Laurier avait pris soin de venir le démontrer à Londres — la divergence des intérêts économiques s'affirmait.

En France les heureux effets du traité de commerce de 1907-1909 étaient remis en discussion. Le traité de réciprocité avec les Etats-Unis menaçait en effet de restreindre les relations commerciales avec la France car le jeu des conventions existantes accordait à treize Etats des privilèges au Canada, sur une centaine d'articles, tandis que la France, par son traité, n'en avait à peine que sur cinq ou six.

La chute du Ministère Laurier

L'excitation produite au Canada par cette question complexe du traité de réciprocité provoqua un bouleversement politique. Le gouvernement libéral de Sir Wilfrid

Laurier fut mis en minorité aux élections du 21 octobre 1911 et Sir Robert Laird Borden devint le chef du gouvernement conservateur.

Malgré les sympathies et l'admiration dont jouissait en France Sir Wilfrid Laurier, l'avènement de Sir R. Borden, produisit une détente. La valeur du traité de commerce avec le Canada demeurait entière et les manifestations amicales entre les deux pays allaient se multiplier.

M. Jacques Bardoux, qui venait de publier dans la *Revue des Deux Mondes* un important article sur le Canada et dont les ouvrages sur l'Angleterre font autorité, venait de prendre la présidence de la *Canadienne* devenue vacante par la mort de Jean Lionnet. M. Henri Froidevaux, le savant bibliothécaire de la Société de Géographie et le professeur de l'Institut Catholique, devenait le vice-président de la même association. A Québec l'inauguration du Monument Montcalm a donné lieu à des fêtes très belles et très cordiales où Sir Louis Jetté et Sir Fr. Langelier, lieutenant-gouverneur de la province, Sir Lomer Gouin, le sénateur Dandurand et toutes les autorités de Québec, firent le meilleur accueil aux délégués français, M. Bouzanquet, M. Bourguet, député du Gard, M. Léopold Morice, le sculpteur et M. Chabert l'architecte du monument. M. George Bellerive, de Québec, secrétaire de la Canadienne et du Comité Montcalm reçut à cette occasion la croix de la Légion d'Honneur.

La Mission Champlain et le Congrès de langue française

Quelques mois plus tard deux des plus belles manifestations en l'honneur de la France qui aient eu lieu au Canada eurent encore Québec pour théâtre. Ce furent la *Mission Champlain* organisée par le Comité *France Amérique* et le *Congrès de la Langue Française*, organisé par la *Société du Parler Français* de Québec et par l'Université Laval.

La mission Champlain dont le succès fut considérable dans tout le Canada avait à sa tête M. Gabriel Hanotaux. Parmi ses membres étaient M. Louis Barthou, le Général Lebon, M. René Bazin, M. Fernand Cormon, le comte de Chambrun, M. Vidal de la Blache, le duc de Choiseul, M. Louis Blériot et Mme, M. G.-L. Jaray, M. Gaston Deschamps, M. Gignoux, M. Maurice Muret. L'accueil qui fut fait aux délégués de la France fut triomphal.

Au Congrès de la langue française M. Etienne Lamy représentait l'Académie Française, M. Gustave Zidler, poète et professeur, représentait l'Université de France et la *Canadienne*. Le discours de M. Etienne Lamy sur la langue française est un des plus beaux panégyriques de la langue que l'on ait publiés.

A Paris, à leur retour, l'Hon. Ph. Roy réunissait les délégués de ces deux missions au Pavillon d'Armenonville et le Comité France-Amérique les conviait au Pré-Catelan. Le sénateur R. Dandurand

était créé Commandeur de la Légion d'Honneur à cette occasion. Le Commissariat du Canada, installé depuis juillet 1913 dans un luxueux immeuble voisin de l'Opéra, au 17 du boulevard des Capucines, recevait d'incessantes visites.

Les bons rapports se multiplient

A la fin de l'été de 1912, le Très Hon. R. L. Borden, Premier Ministre du cabinet conservateur et ses collègues de la Marine, des Postes et de la Justice, étaient venus à Londres, puis à Paris. Ils y furent très bien reçus et purent avoir d'utiles entretiens avec le gouvernement français. Leur visite, venant après le Congrès du Parler Français de Québec et la mission Champlain, ne pouvait qu'accentuer en France un mouvement d'opinion favorable au Canada. D'autre part les hommes d'affaires français comprenaient qu'un effort était nécessaire pour lutter efficacement contre la concurrence allemande dans le Dominion. De leur côté les négociants canadiens préparaient une mission commerciale en Europe.

Profitant de ces heureuses conjonctures, l'Hon. Philippe Roy faisait au cours d'un dîner qui réunissait au Comité France-Amérique d'importantes personnalités, un exposé très complet du développement économique du Canada et de la mise en valeur du sol.

De ce moment jusqu'à l'été de 1914 le rapprochement franco-ca-

nadien fait de rapides progrès. Le livre de M. A. Arnould Professeur à la Faculté de Poitiers, « *Nos amis les Canadiens* », est lu dans tous les milieux et très commenté. La venue de Sir Lomer Gouin à Paris, au printemps, est un événement heureux pour la colonie canadienne qui s'empresse autour du Premier Ministre du Québec avec une respectueuse et admirative sympathie.

La vie canadienne pénètre peu à peu la vie française, tout au moins dans l'élite de la société, à Paris et dans quelques grandes villes. On veut admirer quelques-unes des œuvres d'artistes canadiens, du bon sculpteur Philippe Hébert qui termine sa Madeleine de Verchères, des peintres Théo Dubé, Suzor Côté, Clarence Gagnon. Des conférenciers prennent la parole un peu partout sur des sujets canadiens. Après M. Jules Siegfried qui parle au Havre du poète Crémazie, c'est M. Jacques Bardoux qui étudie le mouvement nationaliste canadien, M. Louis Arnould qui décrit au Mans quelques scènes de la vie dans la province de Québec, M. Edouard Montpetit, présenté par M. Etienne Lamy, qui fait à l'Ecole de Sciences Politiques une jolie conférence sur les survivances françaises, du savant historien Emile Salone qui inaugure en Sorbonne les conférences sur l'histoire du Canada.

Sans doute cette série de menus faits ne dépasse guère en impor-

tance les faits courants de la vie intellectuelle et mondaine et n'atteint qu'un cercle relativement restreint. Mais c'était quelque chose de nouveau que le Canada fût ainsi mêlé aux préoccupations quotidiennes des français ou tout au moins d'une élite. C'était quelque chose aussi que, dans le Canada français, on voulût bien se préoccuper de la France moderne et non plus, comme avant, de la France des fleurs de lys.

La province de Québec manifeste le désir d'honorer certaines personnalités françaises qui ont aidé au rapprochement franco-canadien et donne leur nom à quelques-uns de ses lacs : c'est ainsi qu'il y a dans le nord un lac Poincaré, un lac Hanotiaux, etc...

Bien qu'une crise économique commence à se faire sentir au Canada les affaires avec la France sont prospères. La concurrence allemande dont M. Laglenne, conseiller du Commerce Extérieur et directeur de la maison Beaubien et Cie à Paris, avait signalé le danger dans une récente brochure, devient moins triomphante. Non seulement le chiffre d'affaires augmente mais encore la liste des produits échangés s'accroît sensiblement. Malgré la dépression boursière de 1913 sur le marché de Montréal les capitalistes français mettent en portefeuille les grandes valeurs : Canadian Pacific, Montreal Light, General Electric, Canada Cement, Shawinigan Power, etc...

Dans son rapport de mai 1914 le Crédit Foncier franco-canadien accusait un total de prêts hypothécaires de plus de 40 millions de dollars, des produits bruts de \$ 2.741.356 et plus de 3 millions de réserves. La Banque Nationale du Canada et la Banque Beaubien avaient en France une clientèle qui s'élargissait tous les jours. D'autres banques privées, dirigées par des français, faisaient aussi de fructueuses affaires avec le Canada.

Le Canada et le Président Poincaré

En présentant au Président de la République, M. Poincaré, dans le palais de l'Elysée, ses collègues du bureau de la Canadienne M. Jacques Bardoux pouvait dire :

« La distance et l'océan, l'histoire et les idées créaient entre les paysans de là-bas et les paysans d'ici un large fossé. Il est moins profond aujourd'hui qu'il ne l'était il y a vingt ans. Le volume des transactions a augmenté. Les relations financières se développent. Les échanges de livres et de professeurs progressent. Il reste encore fort à faire... Un collègue canadien devrait s'élever sur les rives de la Seine. Nos navires-écoles devraient quelquefois jeter l'ancre dans la baie du Saint-Laurent. Nos décorations devraient être distribuées avec moins de parcimonie et moins de lâcheté.

Cette triple action d'ordre moral serait singulièrement opportune. Le gouvernement britanni-

que ne saurait s'en formaliser. Il voit avec raison dans la vitalité franco-canadienne la meilleure garantie pour l'unité impériale et contre l'attraction américaine. »

Le 28 juin 1914, à Saint-Sulpice, une messe était dite pour la fête de Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens français et le 1^{er} juillet pour le Dominion Day un banquet réunissait dans les salons du Palais d'Orsay de nombreuses personnalités canadiennes et françaises aux côtés de l'Hon. Philippe Roy et de M. Jacques Bardoux, président de la *Canadienne*. M. Gautier ministre de la Marine, M. Bardoux, M. G. Langlois, M. A. Métin, M. Gonzalve Desaulniers portaient des toasts. L'Hon. Philippe Roy, faisant allusion aux paroles de M. Jacques Bardoux devant M. Poincaré sur la création d'un collège canadien, disait :

« Je ne connais rien, messieurs, qui puisse développer plus rapidement au Canada l'entente cordiale que cette vie intellectuelle en commun à Paris de nos jeunes Canadiens anglais et de nos jeunes Canadiens français. Les liens d'amitié qui s'établiraient entre eux durant leur séjour en France ne pourraient que se resserrer à leur retour au pays... »

Nous allons réaliser ce projet d'un Collège canadien à Paris...»

Un mois plus tard les armées allemandes débordaient, à marche forcée, les frontières de France et de Belgique.

La Guerre

L'Histoire a dit et redira longtemps quel grand et noble rôle fut celui du Canada dans la Grande Guerre. Notre dessein ici n'est pas de retracer le bel effort, généreux, spontané, étonnamment efficace, qui fut réalisé en très peu de temps. Un tableau laconique serait injuste dans sa sécheresse. Nous voulons seulement montrer comment l'effort canadien propagea en France l'idée que le Canada était devenu une grande nation dans le monde et particulièrement puissante, énergique, prête à se dévouer pour accomplir le devoir dont elle assumait toutes les charges et pour soulager le malheur des populations de France ou de Belgique envahies ou chassées de leurs foyers.

A la déclaration de guerre le Canada n'avait que 3.000 hommes sous les armes. A la fin de septembre il mettait sur pied une division de 33.000 hommes. C'est l'honneur de Sir Robert Borden de n'avoir pas hésité un instant. A l'appel de l'Angleterre il déclara que le Canada se jetterait dans la guerre à côté de la mère-patrie. Sir Wilfrid Laurier, le chef de l'Opposition et le Parlement canadien, l'Eglise catholique et protestante, la presse tout entière, firent bloc autour de lui. A la fin de la guerre le Canada comptait 565.000 hommes sous les armes — dont 450.000 volontaires — 60.000 hommes tombés sur les champs de bataille, 150.000 blessés.

Les premiers à Ypres ils tom-

bèrent sous la vague des gaz empoisonnés. On les vit à Neuve Chapelle, à Langemarck, à Bazentin, à Courcelles, à Lens, sur la crête de Vimy, dans la Somme, sur des champs de bataille auxquels leur nom est à jamais attaché, partout où il fallait des divisions indomptables pour soutenir l'effort d'un corps d'armée français décimé et redresser une situation compromise. Ils furent de beaux soldats et de vaillants alliés.

Le peuple français ne s'y est pas trompé. Sa gratitude attendrie est allée au corps canadien plus qu'à tout autre, peut-être parce que le concours de ses armes lui semblait plus désintéressé, mais aussi parce qu'il le sentait vraiment fraternel, plein de pitié pour les vieillards et les enfants dénués de tout, pour la ferme dévastée, pour la terre meurtrie et devenue inféconde. Il suffit d'avoir parcouru après la guerre les Flandres, la Somme et l'Oise pour entendre les paysans parler, les yeux mouillés de larmes, de ce que furent les soldats canadiens qui défendaient leur village, de leur vaillance pleine d'entrain, de leur ferme discipline et enfin de l'étonnement que causaient beaucoup d'entre eux quand ils parlaient un bon français avec un accent tout semblable à celui du nord-ouest de la France.

En ces cinquante mois de guerre le Canada a fait plus pour sa renommée mondiale qu'en vingt années de succès économiques. Il a montré qu'il pouvait se sacrifier à un bel idéal, puisque ses troupes

qui subirent les chocs les plus rudes étaient composées de volontaires, puisqu'il n'avait aucune conquête à espérer de la victoire, puisque sa dette publique s'accroissait presque autant proportionnellement que la dette de France. Elle passait de \$336 millions à \$2.330 millions.

Sa générosité se manifesta encore d'autre manière. Dès que le tocsin eut sonné dans les églises canadiennes pour annoncer la déclaration de guerre, avant même qu'on connût la décision du gouvernement, des comités se formèrent dans toutes les villes, à Montréal, à Québec, à Ottawa, à Toronto, etc... sous le mot d'ordre *l'Aide à la France*, dans le but, quand l'on sut la Belgique, les Flandres et la Lorraine envahies, de secourir les populations chassées par l'ennemi ou affamées par l'occupation. Dès la première heure un groupe formé de quelques hommes MM. J.-W. Simard, Olivar Asselin, Lamontagne, le Juge Brodeur, Ferdinand Roy, Hon. Dandurand, Tarut, Dr Huguenin, Dr Nadeau, M. L.-J. Lemieux ; de quelques femmes : Mmes Lamarche, J. Fournier, Desaulnier, Thibaudeau, Huguenin, Benoit Frutier ; Mlles Baril, Valois, Collet, Guérin, La Mothe, Béique et tant d'autres, se réunirent pour envoyer les premiers secours. Puis de grands et nombreux comités se formèrent à l'appel du Gouverneur Général et de la duchesse de Devonshire, de Sir E. et Lady Le Blanc, de Sir Lomer et Lady Gouin, de Sir Wilfrid et de

Lady Laurier, de Lady Borden. Le Comité France-Amérique de Montréal, celui d'Ottawa, des groupements de Toronto, d'Hamilton et des grandes villes de l'Ouest s'organisèrent sous des titres divers : « La Croix Rouge, le Fonds de Secours canadien, le Comité de Secours à la Belgique, l'Aide aux Réfugiés, les Chapitres de l'Ordre impérial des Femmes de l'Empire, etc. L'élan du peuple fut immense. Chacun se priva pour donner plus encore. En un an, 25 millions de francs sont souscrits, plus de 40 millions de dons en nature, objets de pansements, habillements, etc., sont adressés à l'Hon. M. Philippe Roy.

Le Haut Commissaire du Canada était resté à Paris comme l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Myron Herrick, malgré le départ du gouvernement et des Chambres. Par son entremise, la Croix Rouge canadienne distribue 2.000 caisses par mois; l'Aide à la France et le Comité France-Amérique reçoivent pour 6 millions de vêtements et de denrées, le Secours à la Belgique 20 millions de francs. Au cours de la guerre le Canadian Patriotic fund a totalisé une recette de plus de 47 millions de dollars.

En plus des hôpitaux qui s'ouvrent pour les besoins de l'armée canadienne, le Gouvernement du Dominion offre au Président de la République, lors du voyage de Sir Robert Borden en France, en septembre 1915, 500.000 francs pour l'hôpital canadien de Dinard; le bel hôpital canadien de St-Cloud,

composé à l'origine de 500 lits est bientôt porté à 1.500 lits par un don de l'Université Laval et enfin l'hôpital de Joinville-le-Pont contenant 1.500 à 1.800 lits. La province de Québec a aussi fortement contribué à la création de l'hôpital de la rue de la Chaise, à Paris.

L'élan de générosité fut donc immense et demeura constant jusqu'à la fin de la guerre. Les besoins du soldat canadien ne faisaient jamais oublier la France :

« Donner est toujours un plaisir, écrivait une canadienne dans la Patrie, de Montréal, mais donner à la France, c'est deux fois un plaisir, puisque c'est payer la dette de gratitude et satisfaire à un désir de cœur ».

Les sentiments de solidarité humaine que faisait naître la guerre ont créé un lien étroit entre les deux nations. L'immensité de l'océan a cessé d'être une barrière; la diversité des âmes n'est plus une cause d'indifférence. Le canadien anglais a ressenti pour le soldat et pour le paysan de France une sympathie plus vive que celle du tommy britannique; le canadien français a reporté sur la France d'aujourd'hui la tendresse qu'il gardait jalousement à la France de l'ancien régime. Un demi-siècle de bons rapports n'aurait pas donné ces résultats obtenus d'un seul coup, sous la poussée des plus nobles sentiments qui animent le cœur humain.

Cela ne s'oublie pas.

L'épopée napoléonienne a laissé de touchants souvenirs dans des

villages de l'Europe centrale. L'épopée de la grande guerre fera naître dans les veillées d'hiver dans les lointaines provinces canadiennes plus d'un propos où la France sera bien traitée.

La Paix

Après l'armistice, avant de rentrer dans leurs foyers, les soldats canadiens purent regarder autour d'eux ce qu'était devenu, en quatre ans de guerre, le beau pays de France. Ils étaient les témoins de ce grand désastre. De même, des milliers de touristes canadiens traversèrent l'Océan pour parcourir les champs de bataille et contempler les ruines. Cette rude leçon de choses valut à la France bien des sympathies et contribua à la faire mieux connaître, surtout dans les provinces anglaises du Canada. Elle provoqua aussi d'utiles souscriptions aux emprunts de reconstitution que firent les départements dévastés, les communes détruites et quelques grandes industries.

À Paris, une délégation canadienne siégeait aux conférences de la Paix. Les chefs en étaient Sir Robert Borden, Sir George Foster, M. Doherty, ministre de la Justice, M. Sifton, ministre des Douanes. Ils étaient revêtus de l'autorité nécessaire pour apposer la signature du Dominion sur le traité de Paix et c'était la première fois que, pour un grand acte international, la nation canadienne était mise sur le même pied que les autres nations.

Pour ramener la vie dans le funèbre désert du Nord de la France et pour participer au grand mouvement d'affaires de la reconstitution, on apporte une activité fébrile. On crée des moyens nouveaux et on remet en activité les anciens. Le Canadian Pacific rétablit sa ligne de paquebots Montréal-Anvers et crée en 1920 une ligne sur le Havre. La Banque de Montréal ouvre une succursale à Paris et la Royal Bank l'imita peu après. L'Hon. Philippe Roy fait un séjour en Belgique pour y préparer un envoi de bétail et de madriers du Canada. Mme Ph. Roy se rend à Mons pour visiter les cimetières et rendre hommage aux troupes canadiennes sur leur départ. L'Hon. C. P. Beaubien, sénateur du Canada, voyage en France et en Belgique et multiplie les entretiens avec les présidents des Chambres de Commerce et avec le ministre du Commerce français, M. Clémentel, pour faire accepter l'idée, très nouvelle à cette époque, d'un train-exposition français qui parcourrait tout le Canada. De son côté, l'hon. Ph. Roy part pour Montréal où il compte trouver des appuis pour la création d'un collège canadien à Paris. Le Premier Ministre de la Province, Sir Lomer Gouin, dit, à cette occasion, tout le bien qu'il pense de ce mouvement :

« L'heure est bien trouvée pour créer des relations plus étroites avec la France, relations économi-

ques sur une base plus large que celle que nous offrait le traité franco-canadien de 1907, relations intellectuelles dont on a raison d'entrevoir le développement en préconisant l'envoi de quelques-uns de nos jeunes étudiants dans des universités françaises. »

Le rétablissement des relations économiques s'avérait comme une tâche particulièrement délicate et urgente. Sans doute, dans la dernière année de guerre, 1918, le pourcentage des exportations du Canada en France avait été considérable : il représentait 12,70 % des importations totales, mais après la paix, l'appauvrissement de la France et la baisse continue du franc faisaient descendre ce pourcentage à 7,57 % en 1919, à 4,75 % en 1920, à 2,25 % en 1921, à 1,07 % en 1922. Le Canada aurait pu songer d'abord à ses propres intérêts et réaliser tout de suite ce train-exposition en France dont le projet allait de pair avec celui du train français au Canada. Pourtant le sénateur Beaubien, d'accord avec l'opinion publique de son pays, veut aider efficacement au relèvement de la France et permettre à celle-ci de reprendre sa place sur le marché canadien, abandonné à la concurrence étrangère et surtout japonaise depuis quatre ans. C'est pourquoi il met tout en œuvre dans son pays et provoque l'élan généreux du Canadian Pacific, des grandes associations et du gouvernement pour offrir à la France une organisation déjà prête.

Au cours de ces négociations la question se complique encore de la dénonciation du traité de commerce de 1907-1909. La France veut refondre son régime douanier et vient de dénoncer tous ses traités. La convention franco-canadienne est dénoncée en France le 20 juin 1920. Le Canada la dénonce de son côté, mais la Chambre de Commerce de Montréal demande avec instance l'établissement d'un *modus-vivendi*. C'est donc un accord provisoire que l'Hon. C. P. Beaubien, mandaté par son ministre Sir George Foster, et appuyé par l'Hon. Philippe Roy, négocie avec le gouvernement français. Cet accord sera d'ailleurs réalisé en janvier 1921. Le Canada concèdera à la France la clause de la nation la plus favorisée sur bon nombre d'articles et la France prorogera dans ses grandes lignes le régime de 1909. L'opinion française était d'ailleurs très favorable à cet arrangement car le sénateur Beaubien, inlassable dans son effort, en avait exposé tous les avantages aux Chambres de commerce de toutes les grandes villes industrielles de France.

Le projet d'une maison canadienne des étudiants était aussi en très bonne posture. Au Parlement du Québec, Sir Lomer Gouin, dans un brillant discours, avait fait tomber toutes les hésitations, réfuté toutes les objections. « Cette maison, disait-il en substance, sera pour nos étudiants la continuation du foyer, l'endroit où ils se

retrouveront entre compatriotes, où se réaliseront des contacts utiles. La France y gagnera de prolonger son influence morale sur la moitié de l'Amérique du Nord, le Canada y gagnera de rapprocher l'élite de sa jeunesse des neuf provinces sous la direction libérale de maîtres Français. De toutes les relations qu'il est en notre pouvoir d'établir, il n'en est pas de plus précieuses et de plus utiles que les relations intellectuelles. Nous sommes le rameau américain du vieux et immortel tronc français. »

Peu de temps après (juillet 1920), Sir Lomer Gouin, profondément atteint dans sa santé se voyait obligé d'abandonner son poste et l'Hon. A. Taschereau devenait premier ministre de la province. Il s'empressait, dès son avènement au pouvoir, de donner son plein assentiment au projet de la Maison canadienne et de le soutenir devant le Parlement.

Au printemps de l'année suivante les étudiants canadiens à Paris se groupaient spontanément et inauguraient leur Cercle. Le 23 juin 1921, quand le ministre de l'Instruction publique en France soumit aux Chambres la convention passée entre la Ville de Paris et l'Université pour la création de la Cité Universitaire et un engagement de dépenses de 13.500.000 francs, il annonçait en même temps la concession au Canada d'un terrain et l'édification certaine de la Maison canadienne.

La France avait été particulièrement sensible à toutes ces manifestations et voulait remercier le Canada de l'énorme effort qu'il avait soutenu sans défaillance pendant la guerre. Aussi confia-t-elle au Comité France-Amérique le soin d'organiser une mission sous la haute direction d'un chef illustre, le maréchal Fayolle, qui porterait au Canada les remerciements de la France. La mission fut composée de telle sorte que toutes les forces vives et tous les éléments d'activité du pays s'y trouvassent représentés : l'Armée et la Marine, l'Eglise, le Parlement, la Science, les Lettres, les Arts, l'Instruction publique, les Finances, le Commerce, la Grande Industrie, les Corps Constitués, les OEuvres d'Assistance, la Presse. Le 15 juin 1921, la mission s'embarquait sur le beau paquebot *Paris* dont elle inaugurait la première sortie. Elle se composait de M. le maréchal Fayolle, Amiral Charlier, M. Gaston Ménier, sénateur, M. Fournier Sarlovèze, député, Mgr Landrieux, évêque de Dijon, M. de Loynes, ministre plénipotentiaire, Comte Ed. de Warren, député, Professeur Lippmann de l'Académie des sciences, M. Dal Piaz, président de la Compagnie Transatlantique, Gabriel Louis Jaray, directeur général du Comité France-Amérique, Albert Besnard, de l'Institut, Fortunat Strowski, Professeur à la Sorbonne, J. Corréard, inspecteur des Finances, M. Louis Blériot, M. Delmas, colonel Réquin, lieutenant de

vaisseau Pol Lahalle, abbé Lejay, marquis de Créqui-Montfort, secrétaire général de la mission, M. Guénard-Hodent, secrétaire-adjoint, Mme Albert Besnard, vicomtesse de Salignac-Fénelon, Mme Lippmann, comtesse de Warren, Mme Blériot, comtesse de Bryas.

La mission aimablement guidée par le sénateur R. Dandurand et le sénateur C. P. Beaubien, fut admirablement reçue, à New-York, à Montréal, à Québec, à Ottawa, à Toronto, à Hamilton et à son retour, à Washington. Elle put remplir son but et exprimer au peuple canadien l'immense gratitude de la France. Le buste qu'elle offrit au Parlement Fédéral « La France Reconnaisante » de Rodin n'était que le symbole des sentiments du peuple français.

Peu de temps après le retour de la mission du maréchal Fayolle, le train exposition français commençait son long circuit par tout le Canada et le maréchal Foch venait à son tour rendre hommage au Canada et saluer ses anciens compagnons d'armes.

*
**

Les Trains Expositions

Les années qui vont suivre, de 1922 à 1928 sont fécondes entre toutes, à des titres divers, en ce qui concerne les relations entre France et Canada. Tout marche de front, l'organisation économique et le commerce lui-même, la collaboration amicale dans la Société des Nations, la propagande directe dans le peuple et son éducation

géographique et politique sur la vie de l'un et l'autre pays, les contacts quasi quotidiens des hommes politiques les plus en vue, des réceptions multipliées et retentissantes, la publication d'ouvrages de haute valeur littéraire et enfin une organisation permanente des rapports intellectuels par la fondation de la *Maison Canadienne des Etudiants* à Paris et la création de l'*Institut scientifique franco-canadien* à l'Université de Montréal.

L'objet de notre étude est ici d'une telle ampleur que pour en faire ressortir l'importance il faudrait commenter chacun de ces faits et sortir du cadre de ce tableau qui n'a d'autre ambition que de donner des points de repère exacts à l'historien qui traitera des rapports sociaux entre les deux pays.

Dans l'été et l'automne de 1921 le train exposition français parcourait le Canada tout entier et portait partout le bon renom de l'industrie française.

Dans l'été de 1923, l'exposition automobile canadienne attirait les foules étonnées et enthousiastes dans toutes les villes de France.

Ces deux entreprises si considérables et si diverses sont dues à l'initiative intelligente, obstinée, ardente du Sénateur canadien C. Beaubien. Elles marqueront dans l'histoire des relations entre France et Canada. Le Sénateur les commença avec l'appui d'un gouvernement de son parti (ministère conservateur Meighen) et ce fut l'hon-

neur du ministère libéral de M. Mackenzie King qui succéda, non seulement de continuer l'œuvre entreprise, mais de souscrire à toute proposition susceptible de lui donner une ampleur et une portée plus grandes.

Le train français que présidait M. le Comte d'Arnaud se composait de 7 immenses wagons très bien agencés qui présentaient aux visiteurs les principaux produits de France. Le train parti le 1^{er} septembre de la gare Viger à Montréal, gagna Québec, Winnipeg et Vancouver, sur le Pacifique, puis revint par Fort-William, Windsor et Toronto, recevant des milliers et des milliers de visiteurs dans chaque ville, partout admiré et ses exposants partout choyés et applaudis. Son succès fut considérable et les relations d'affaires ainsi engagées auraient eu des conséquences bien plus avantageuses pour le commerce d'exportation français si les négociants de France en avait prolongé l'effet, dans les années qui suivirent, par des envois de représentants bien pourvus et compétents.

Le train canadien en France était d'une réalisation beaucoup plus difficile, non que le Sénateur Beaubien se fût heurté à de mauvaises volontés. Au contraire les pouvoirs publics et les grands directeurs de réseaux français entrèrent dans les vues du promoteur avec une complaisance et un allant qu'ils n'auraient peut-être pas manifestés en si parfaite communion pour une entreprise nationale. Le Sénateur

lui-même comprit bien vite que l'organisation des voies ferrées et surtout des gares françaises ne permettait pas l'accès des foules appelées à visiter le train. C'est alors que l'idée naquit de créer des wagons automobiles qui sillonnaient les routes de France. Le Président de la Compagnie Transatlantique le regretté M. Dal Piaz, dont le génie réalisateur fut toujours au service des grandes entreprises utiles au pays, fut le parrain de cette œuvre qu'il fit du premier coup parfaite. En août 1923 les wagons automobiles partaient en file serrée pour leur longue randonnée à travers la France entière et suivirent leur itinéraire du Havre à Paris par Lille, Grenoble, Marseille et Bordeaux sans une défaillance, avec un succès au moins aussi grand que celui qu'avait remporté le train-français. Le Sénateur Beaubien rendait sa propagande plus efficace encore, dans les réceptions publiques offertes à sa Mission, par le prestige d'une éloquence entraînant qui rendait vivantes pour l'auditoire les statistiques les plus abstraites.

L'élan donné aux affaires par ces deux manifestations d'une portée considérable se renforçait par la signature, en décembre 1922, d'une nouvelle convention commerciale négociée à l'automne par MM. Fielding, ministre des Finances et Lapointe, ministre de la Marine.

L'Utile propagande

Pendant ce temps le gouvernement français confiait au Comité

France-Amérique une nouvelle mission d'études dont furent chargés MM. G. L. Jaray et Louis Hourticq. D'autre part il accordait la concession sollicitée par l'Hon. Rodolphe Lemieux de 100 hectares sur la crête de Vimy concédés gratuitement et à perpétuité au Canada pour y établir un monument à la mémoire des Canadiens tombés en s'emparant de cette crête, dans la grande guerre. Le monument serait entouré d'un parc pour que le site fût à jamais protégé de toute construction banale.

La France occupait la Ruhr à cette époque pour assurer le paiement des réparations de guerre. Elle était attaquée de ce fait par la presse et par certains hommes politiques anglais. Les Canadiens s'empressèrent alors de remplir le rôle généreux qu'ils s'étaient attribué en faisant admettre par leurs compatriotes le bon droit de la France. L'Hon. Sénateur Beaubien menait dans ce but une campagne en Ontario et M. A. Taschereau, Premier ministre de Québec disait au public : « Tenez bon Messieurs les Français ! Nous sommes avec vous. »

Le Commissariat du Canada à Paris était naturellement le centre où aboutissaient toutes ces initiatives. L'Hon. Philippe Roy se réjouissait de voir son pays grandir en renommée, en prestige, affirmer ses progrès vers l'autonomie et se préparer ainsi au rôle qu'il voulait jouer à la Société des Nations.

A Genève cependant le Canada risque pour la première fois de se trouver en désaccord avec la France. L'article 10 du Pacte des Nations est trop rigide pour lui et compromet la politique d'abstention dans les affaires européennes qui doit être la sienne au moment où il entre pour la première fois dans les négociations internationales. L'Hon. M. Doherty en 1920 et 1921, l'Hon. M. Lapointe en 1922, Sir Lomer Gouin en 1923, au nom de trois cabinets différents avaient formulé des réserves. En 1924 Sir Lomer Gouin expose devant la Société des Nations que le Canada reste résolument attaché à la cause des économies militaires et jaloux de toute atteinte à ses libertés politiques. La France comprend qu'en insistant elle risque de s'aliéner les bonnes volontés canadiennes. Elle sacrifie une partie de sa thèse. « Par la bouche de M. Joseph Barthelemy, dit M. Jacques Bardoux, la France résolut de voter avec sir Lomer Gouin au risque d'affaiblir son droit et de froisser d'autres nations alliées. »

Le rôle net et franc qui lut ce lui des représentants canadiens à la Société des Nations leur valut de brillants succès, puis, l'en 1926 l'Hon. Raoul Dandurand est nommé président de session à l'Assemblée de la S. D. N. et puis que l'année suivante le Canada est appelé à siéger pour trois ans dans le Conseil, succès diplomatiques dont il n'est pas nécessaire de souligner l'importance pour une na-

tion toute jeune et nouvellement entrée dans la vie internationale.

Au point de vue social et intellectuel les relations du Canada et de la France n'offrent pas moins d'intérêt qu'au point de vue économique et politique pendant ces quelques années.

A Montréal M. du Roure, professeur français chargé d'un cours à l'Université Mc Gill, est nommé délégué universitaire et attaché au Consulat de France. C'est le début d'une organisation rationnelle pour régler toutes les questions universitaires et intellectuelles. De son côté, dans son voyage au Canada en 1922, l'Hon. Philippe Roy a fait une campagne, en faveur de la création de la Maison Canadienne des Etudiants, assez efficace pour qu'au printemps suivant, à la cérémonie de la pose de la 1^{re} pierre de la Cité Universitaire, au parc Montsouris, il puisse dire que la construction du pavillon canadien suivra de près celle des pavillons français.

C'est l'époque d'ailleurs des inaugurations de monuments ou des fêtes commémoratives. Dans l'été de 1923 on évoque à Montigny sur Avre la naissance du premier évêque canadien, Mgr de Montmorency Laval; on érige à Saint-Julien, en Belgique un monument à la mémoire des soldats canadiens victimes de la première émission de gaz délétères par les Allemands. En 1925 c'est un autre monument de guerre à Neuville-Saint-Vaast et, en 1926, dans

l'Aube, à Neuville-sur-Vanne on rappelle que Chomedey de Maisonneuve, le fondateur de Montréal, naquit dans cette commune.

Le Canada est à la mode, disent les journaux français. Ils n'ont pas tort. Il faut dire que journalistes et hommes de lettres y ont contribué. Maria Chapdelaine, le roman de Louis Hémon est tiré à des centaines de mille d'exemplaires. L'ouvrage si important et si savant de M. Lauvrière sur les Acadiens, qui a pour titre *La Tragédie d'un peuple*, évoque les souvenirs de la colonisation française. Les romans de M. de Roquebrune et ceux de M. Constantin Weyer sont aux vitrines de toutes les librairies. Le Comité France-Amérique tient le public français au courant des choses canadiennes par la publication de la revue *France-Canada*, à la rédaction de laquelle participent les anciens collaborateurs de la *Canadienne*, association dissoute depuis la guerre. La *Canadian Press* reçoit chaque jour de son correspondant parisien, M. Ingram, journaliste très averti, les nouvelles de France soigneusement choisies et commentées. La revue *Québec de Londres*, parue en 192^e et dirigée par le Dr Lemieux et M. N. Clément, est suivie avec attention à Paris. A Bruxelles M. Godfroy Langlois, commissaire du Canada, publie depuis 1919 un journal *Belgique-Canada* qu'il transforme en 1924 pour lui restituer le titre de *Paris-Canada*, en souvenir du journal de l'Hon. Hector Fabre.

Tout concourt donc à donner au Canada une place de plus en plus grande et au représentant du pays un rôle de plus en plus important dont il faudra bien reconnaître l'ampleur en élargissant ses attributions.

**

L'Université de Montréal et celle de Paris éprouvent de bonne heure le besoin d'ordonner de façon permanente le travail d'information et de propagande qu'elles ont entrepris. Le professeur Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, qui vient à cette époque d'être nommé membre de l'Académie de Bruxelles, est chargé d'une première série de leçons sur l'histoire du Canada, leçons faites en Sorbonne devant un public nombreux (1924). Au début de 1926, M. l'abbé Chartier, de Montréal, donna la seconde série de ces leçons et à l'automne de 1928 l'Hon. Rodolphe Lemieux rehaussa encore l'éclat de ces conférences, en faisant l'histoire de l'évolution politique du Canada au début du XIX^e siècle.

A Montréal, deux maîtres français, MM. Jean Brunhes et Gilson viennent faire une série de conférences au printemps de 1926 et un autre Français, le professeur Dalbis, qui enseigne la biologie à l'Université de Montréal, obtient les concours nécessaires dans les deux pays pour fonder l'*Institut scientifique franco-canadien*.

Enfin, dans la Cité Universitaire, la *Maison Canadienne* est achevée

(octobre 1926), grâce à la générosité du sénateur Wilson. S.A.R. le prince de Galles veut bien procéder à l'inauguration. L'Hon. Vincent Massey représente le Premier ministre fédéral, M. Mackenzie King; l'Hon. A. Taschereau, premier ministre de Québec, est venu à Paris pour la cérémonie. Du côté français, le ministre de l'Instruction publique, M. Herriot, M. le sénateur Honorat, le recteur Lapie, prennent la parole pour féliciter les représentants du Canada et l'Hon. Ph. Roy de l'œuvre excellente qu'ils ont réalisée.

Désormais la collaboration intellectuelle entre les deux pays sera constante et prendra les formes les plus variées. Des artistes comme Sacha Guitry et Gémier se feront non seulement applaudir comme acteurs au Canada, mais aussi comme conférenciers. Des avocats comme le bâtonnier Fourcade et M. Laborie, un académicien comme Mgr Baudrillart, un ministre du commerce, M. Bokanowski, seront les hôtes choyés de Québec et de Montréal.

L'Académie des sciences morales et politiques dans une élection nomme l'Hon. Rodolphe Lemieux comme associé étranger. La *société de l'Histoire du Canada* qu'avaient fondée Sir Campbell Stuart et les chefs d'illustres familles françaises, les Montcalm et les Levis, publie dans une savante revue, *Francia*, toutes les trouvailles que font les chercheurs qui fouillent les archives publi-

ques ou privées. La presse française participe peu à ces manifestations parce que, si elle en comprend l'importance, elle ne leur reconnaît pas le caractère d'actualité un peu tapageuse qui frappe l'attention de son public. Les Canadiens s'en plaignent : « La presse française, écrit l'un d'eux semble ignorer systématiquement notre vie parlementaire et politique. Elle attache beaucoup moins d'importance au Parlement d'Ottawa qu'à une Chambre de tout petit pays en constant état d'agitation. » Il faut reconnaître, toutefois, qu'à chaque événement vraiment marquant dans les relations entre les deux pays, la presse parisienne confie à ses meilleurs rédacteurs le soin d'en faire la chronique.

L'appui de l'opinion publique est en effet essentiel pour que les bons rapports entre la France et le Canada produisent tous leurs effets. A l'occasion du 60^e anniversaire de la Confédération canadienne, dans un dîner offert en l'honneur de M. Lapointe par l'Hon. Philippe Roy et en présence de MM. Millerand, Leygues, Bokanowski, Doumer, maréchal Franchet d'Espèret, etc., le ministre canadien disait : « Notre désir ardent est que la France et l'Angleterre fassent dans la grande politique mondiale ce qu'ils ont accompli en terre canadienne... Leur union, leur entente cordiale, leur association permanente sont nécessaires à la paix. »

Pour marquer plus fortement son

désir de jouer ce rôle pacifique entre la Grande-Bretagne et la France, le Canada décide de créer à Paris une Légation et de nommer l'Hon. Philippe Roy ministre plénipotentiaire. Cette nomination est annoncée aux Communes par l'Hon. Mackenzie King en mai 1928 et en août le commissariat quitte le boulevard des Capucines pour devenir en octobre la Légation Canadienne, au n° 1 de la rue François 1^{er}. L'inauguration de celle-ci donne lieu à de belles réceptions. Le Premier ministre du Canada, M. Mackenzie King a voulu y recevoir lui-même les premiers hôtes et le lendemain dans un banquet que lui offrait le Comité France-Amérique il rendait hommage à tous ceux qui furent les pionniers de la première heure dans cette œuvre de concorde et d'amitié entre France et Canada : à Sir Wilfrid Laurier, aux Hon. Raoul Dandurand et Rodolphe Lemieux. Dans sa péroraison il disait : « Nous avons l'espoir très cher que cette Légation canadienne apparaîtra et demeurera comme un symbole offert non seulement à l'Europe, mais au monde, de l'union des cœurs français et anglais qui ont fait le Canada ce qu'il est. »

L'Avenir des relations entre France et Canada

Dans la suite des faits dont nous venons de donner le résumé, — malheureusement trop succinct et trop terne, — il convient de distinguer trois étapes. La première

fini à l'année 1900. Le commissaire du Canada trouve à Paris le meilleur accueil, mais son champ d'action est restreint et ses pouvoirs limités. L'élite de la société parisienne salue le Canada français comme un adolescent que l'on n'aurait pas revu depuis son enfance et dont on admire la vigueur et la prestance. En province il y a, de loin en loin, des érudits ou des gens qui ont des parents émigrés et qui sont très au courant des choses du Canada, mais leur influence est bornée à leur entourage. Dans tous les cas le thème habituel et un peu banal des étonnements c'est que les Canadiens français aient gardé leur langue et leur accent, qu'ils soient restés fidèles au souvenir français et à leur religion — et qu'ils aient tant d'enfants.

Après l'exposition de 1900, le Canada industriel, son rapide développement et la richesse latente du pays, frappent l'attention. On a peine aussi à comprendre que Canadiens anglais et Canadiens français fassent assez bon ménage. Puis les gens d'affaires cherchent à lier partie — assez gauchement d'ailleurs — avec ceux du Canada. On s'initie peu à peu à ce qu'est le Dominion, à son statut politique et social.

Vient la guerre, puis l'après-guerre qui forment la troisième étape. Le Canada est populaire ; le Canada est à la mode en France. C'est un fait incontestable. Pour s'en rendre compte il suffit d'exa-

miner ce que sont, devant l'opinion française d'autres pays américains de race latine, — Argentine ou Brésil, — très aimés sans aucun doute, — mais bien plus éloignés à coup sûr que ne l'est le Canada. Influence de la communauté de race, d'histoire et de langue avec une partie de la population canadienne ? Cela est bien certain, et c'est un point sur lequel nous reviendrons.

A qui attribuer le mérite de ces bons rapports ? C'est chose difficile à déterminer. Il semble qu'il y ait eu action inverse de l'opinion et des pouvoirs publics des deux pays. Au début en France c'est l'élite de la nation et le gouvernement qui par une notion plus claire d'un passé historique commun et des possibilités d'avenir s'efforcent de renouer les relations avec le Canada. Dans ce pays au contraire c'est le peuple franco-canadien qui « se souvient » et qui peu à peu entraîne à sa suite les Canadiens anglais et les dirigeants. Vice versa nous voyons depuis la guerre l'opinion publique et le peuple français accorder une plus grande place au Canada dans ses prédilections et les pouvoirs publics canadiens chercher à bénéficier de ces dispositions favorables.

De toutes façons, c'est le Canada qui a fourni l'effort le plus puissant.

Il faut attribuer un rôle de premier plan aux hommes politiques canadiens français. Ils ont marché

avec constance vers un but déterminé. Nous les avons vus à l'œuvre. Ce sont Chapleau, Sir Wilfrid Laurier, les Hon. M. Turgeon, Raoul Dandurand, Brodeur, Rodolphe Lemieux, Sir Lomer Gouin, les sénateurs L. O. David, Belcourt, C.-P. Beaubien, Wilson et beaucoup d'autres. Par eux l'autorité des représentants du Canada, de l'Hon. Hector Fabre puis de l'Hon. Philippe Roy s'est trouvée renforcée. L'unité du Canada et son autonomie de plus en plus grandes ont fait le reste. Les deux représentants du Canada ont eu en outre cette bonne fortune d'occuper longtemps leur poste, de connaître parfaitement les hommes et les choses de France et de s'y ménager de puissantes et précieuses relations.

*
**

Et quelles sont les perspectives d'avenir ? — En France il n'y a plus à craindre que l'opinion commette de contresens ni qu'elle croie que les canadiens français tendent une main amie pour faire la nique à leurs compatriotes anglais. Le Canada est bien considéré comme une nation dont l'unité est faite, malgré le bilinguisme de son peuple. On sait aussi quelle place il tient dans l'Empire Britannique. Considérés sous cet angle les rapports entre les deux pays seront donc tels que le dicteront les intérêts politiques et surtout économiques du moment. La France se

comportera envers le Canada comme envers toute autre nation amie.

Mais il y a la population canadienne française. Bien qu'ils soient en minorité, leur influence sera toujours considérable. Ils occupent d'ailleurs les portes du pays, les deux rives de Saint-Laurent. Ils ont du sang français dans les veines, des mots français sur les lèvres, des idées françaises dans le cerveau. Les relations du Canada avec la France seront donc ce qu'ils voudront qu'elles soient. Selon qu'ils porteront plus ou moins haut le flambeau, la France se sentira plus ou moins forte de l'amitié canadienne ; selon qu'ils mettront en ligne un plus ou moins grand nombre d'hommes de valeur dans les lettres, le droit, les sciences et les affaires, leurs compatriotes anglais tiendront en plus ou moins haute estime le génie français. C'est une solidarité indéniabie.

Il se peut qu'un jour le rameau français d'Amérique, devenu très vigoureux par provignage, se développe séparément. Mais alors il éprouvera de lui-même le désir de faire hommage de sa vigueur au vieux cèpage dont il est sorti. Sur les coteaux de Bourgogne le plan américain a fait renaître la vigne épuisée, mais il s'est aussitôt énor-gueilli du parfum et du renom des grands crus dont il prolongeait la vie.

BNQ



000 231 759